

Devant la Quatrième Commission de l'ONU : Le Front Polisario réaffirme son attachement au droit à l'autodétermination P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 8 octobre 2026 / N° 1441 / PRIX 20 DA



Séance décisive, hier, au Conseil de la nation
Les nouveaux textes de loi sur le Code pénal et le Code de justice militaire adoptés P16

Une nouvelle victoire diplomatique à Genève

L'ALGÉRIE FAIT ADOPTER À L'ONU UNE RÉOLUTION SUR LES VICTIMES DES MINES

Réunie à Genève dans le cadre de sa 63^e session, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté à l'unanimité une nouvelle résolution consacrée à l'impact des mines antipersonnel sur les droits humains et au renforcement de l'assistance aux victimes. P2



Mogadiscio accuse Abou Dhabi de soutenir les velléités séparatistes

LES ÉMIRATS DANS LE VISEUR DE LA SOMALIE

P3



Hôpitaux détruits, écoles ravagées, villes en ruines

TROIS ANS DE GUERRE CONTRE TOUTE UNE POPULATION

P3

En présence d'une foule nombreuse et de hauts responsables

BOUALEM BOUALEM INHUMÉ À ORAN

De hauts responsables de l'État, des membres du gouvernement, des personnalités nationales, des proches et une foule nombreuse ont pris part aux obsèques du directeur de cabinet de la présidence de la République. La cérémonie a débuté à la mosquée Abdelhamid Ibn Badis avant que le cortège ne gagne le cimetière d'Aïn El-Beïda, où le défunt a été inhumé. P16



Séance décisive, hier, au Conseil de la nation
Les nouveaux textes de loi sur le Code pénal et le Code de justice militaire adoptés
PAR NOURREDINE B.

Présidée par Azzouz Nasri, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, la séance plénière du Conseil de la nation a été consacrée, hier, à l'examen et à l'adoption des nouveaux textes présentés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa. Il s'agit, rappelons-le, du texte de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, ainsi que du texte de loi portant Code de justice militaire. Le premier volet porte notamment sur l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, ainsi que des ravisseurs d'enfants. Le texte cible également les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi que toute personne tentant de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale. Il convient de relever que, dans sa version amendée, le Code pénal renforce également la protection pénale des enfants, en instaurant la peine de mort à l'encontre de leurs ravisseurs, quel que soit le moyen utilisé. La peine est aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices. Le texte prévoit, par ailleurs, que toute personne condamnée pour l'un des actes liés aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne peut bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal. Dans la même séance, les sénateurs ont ensuite adopté le texte de loi portant Code de justice militaire. À ce titre, il convient de souligner que ce texte prévoit des dispositions relatives à l'organisation et à la composition des juridictions militaires, ainsi qu'à la définition des infractions et des peines applicables. Il prévoit également l'uniformisation de la terminologie juridique et le renforcement du rôle de l'avocat durant les phases d'instruction et du procès. Ses dispositions sont articulées autour de six axes portant notamment sur la définition des fondements sur lesquels repose la justice militaire, l'attribution de la qualité de président des parquets militaires au directeur de la justice militaire, l'organisation des juridictions militaires, ainsi que la compétence de ces juridictions, la définition des procédures pénales militaires et les dispositions pénales applicables devant les juridictions militaires.

UNE NOUVELLE VICTOIRE DIPLOMATIQUE À GENÈVE

L'Algérie fait adopter à l'ONU une résolution sur les victimes des mines

Réunie à Genève dans le cadre de sa 63e session, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté à l'unanimité une nouvelle résolution consacrée à l'impact des mines antipersonnel sur les droits humains et au renforcement de l'assistance aux victimes.

Intitulé « L'impact des mines antipersonnel sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme : renforcer l'assistance aux victimes », le texte a été présenté par l'Algérie, en coordination avec un groupe restreint composé du Pérou, de l'Afrique du Sud, du Vanuatu, du Royaume-Uni, du Mozambique et de la Croatie. Cette adoption vient prolonger l'initiative portée par l'Algérie lors de la 58e session du Conseil, à travers la résolution 58/22. La nouvelle résolution franchit une étape supplémentaire en accordant une place plus importante à l'assistance aux victimes, selon une approche fondée sur les droits de l'homme. L'initiative algérienne a recueilli un large soutien parmi les délégations participantes et les organisations de la société civile. Plusieurs d'entre elles ont mis en avant le rôle de l'Algérie dans ce domaine, notamment en raison de son expérience historique avec les mines héritées de la période coloniale et des efforts qu'elle a consentis en matière de déminage. Avant son adoption, le texte avait recueilli le soutien de 70 États coauteurs, le plaçant parmi les résolutions ayant bénéficié du plus grand nombre de pays parrains. Un niveau de soutien qui témoigne d'un large consensus international autour de la dimension humanitaire et des droits humains liée à la problématique des mines antipersonnel. Au cœur de la résolution figurent les droits des victimes, mais également les besoins de leurs familles



et de leurs communautés. Le texte insiste sur la nécessité de placer ces préoccupations au centre des politiques d'assistance, en privilégiant une prise en charge globale et centrée sur les victimes, notamment à travers leur réinsertion sociale et économique. La résolution met également en lumière les conséquences particulièrement graves des mines antipersonnel sur plusieurs droits fondamentaux, notamment le droit à la vie, la liberté de circulation, la santé, l'éducation, le travail, l'accès à une alimentation adéquate et le développement. Elle préconise, dans ce cadre, de renforcer les systèmes de collecte de données et d'intégrer davantage le soutien psychologique et social aux programmes destinés aux victimes. Elle appelle également à garantir aux personnes handicapées un accès effectif

aux établissements de santé et aux infrastructures publiques. Le texte invite par ailleurs les États à respecter leurs obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il les encourage également à envisager sérieusement leur adhésion à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. La résolution insiste en outre sur la nécessité de renforcer la coopération internationale afin d'accélérer les opérations de déminage et d'assurer une assistance globale et non discriminatoire aux victimes. Elle préconise également la poursuite des efforts de coopération, notamment à travers l'aide technique et le renforcement des capacités des États affectés, en particulier les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulai-

res en développement. Le suivi de la mise en œuvre du texte fera l'objet d'une table ronde lors de la 66e session du Conseil des droits de l'homme. Cette rencontre devra notamment examiner les moyens de renforcer davantage l'assistance aux victimes. La résolution invite également les titulaires de mandats relevant des procédures spéciales à accorder à cette question l'attention nécessaire dans le cadre de leurs missions. Cette adoption intervient, enfin, à l'approche du 30e anniversaire de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, qui sera commémoré en 2027. Elle vient ainsi mettre en évidence l'engagement de l'Algérie sur les questions humanitaires liées aux droits de l'homme, ainsi que son attachement au multilatéralisme et à la coopération internationale. **Y. R.**

DEVANT LA QUATRIÈME COMMISSION DE L'ONU

Le Front Polisario réaffirme son attachement au droit à l'autodétermination

PAR NASSIM T.
Devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Omar, a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à ses droits inaliénables ainsi qu'à ses aspirations nationales à la liberté et à l'indépendance. Intervenant devant la Com-

mission des « Questions politiques spéciales et décolonisation » (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations unies, le diplomate sahraoui a assuré que le peuple sahraoui entendait poursuivre son combat par tous les moyens légitimes. « Le message du peuple sahraoui au monde est aujourd'hui très clair : nous ne renoncerons jamais à nos droits inaliénables et continuerons de défendre nos aspirations nationales à la liberté et à l'indépendance par tous les moyens légitimes », a-t-il déclaré, selon l'agence de presse

sahraouie SPS. Sidi Mohamed Omar a également replacé la question du Sahara occidental dans le cadre de la décolonisation. Il a rappelé que le territoire, présenté comme la dernière colonie en Afrique, figure à l'ordre du jour des Nations unies depuis 1963. Selon lui, le processus de décolonisation reste inachevé en raison de l'occupation marocaine continue du territoire depuis 1975. Dans ce contexte, il a rappelé les positions exprimées par l'Assemblée générale des Nations unies, qui a condamné cette occupation dans

ses résolutions 34/37 de 1979 et 35/19 de 1980, entre autres. Le représentant du Front Polisario a, par ailleurs, insisté sur le statut international du Sahara occidental. Il a estimé que son caractère de question de décolonisation demeure « parfaitement clair et sans ambiguïté ». Il a enfin réaffirmé que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination constitue « un droit inaliénable et non négociable », réitérant ainsi la position du Front Polisario devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies. ■



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

HÔPITAUX DÉTRUITS, ÉCOLES RAVAGÉES, VILLES EN RUINES

Trois ans de guerre contre toute une population

Les Ghazaouis ont vécu, hier, un sombre anniversaire : celui de trois années d'une guerre totale menée par l'entité sioniste contre tout un peuple, confiné depuis 1967 dans un territoire de moins de 2 kilomètres carrés après la « guerre des Six Jours ». C'est, du moins, ce qu'ont vécu les populations palestiniennes de cette terre meurtrie, massacrée et continuellement frappée depuis le 7 octobre 2023 par une armée entière, équipée et approvisionnée en armes par la plus puissante armée du monde, les États-Unis.

PAR MAHDI B.

Ce qui s'est passé à Ghaza entre le 7 octobre 2023 et le mois de juillet 2026 n'a, selon de nombreuses voix, jamais été vécu par un peuple dans de telles proportions, en dehors des crimes nazis commis en Europe durant la Seconde Guerre mondiale. Le bilan de cette guerre est terrible, même si, dans le monde dit civilisé, en Europe, aux États-Unis et au Japon, l'ampleur de la tragédie n'a pas suscité, selon ses détracteurs, une réaction à la hauteur du drame humain. La guerre menée contre la population de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 a fait, selon les bilans des autorités sanitaires ghazaouies actualisés au 6 octobre 2026, au moins 74 250 martyrs et 175 278 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Quant aux personnes portées disparues dans les bombardements, elles se comptent par dizaines de milliers, ensevelies sous les décombres à la suite des frappes aériennes. Sur le plan humanitaire, cette guerre menée contre toute une population à Ghaza, enclavée à ciel ouvert en pleine Palestine occupée, a provoqué un désastre d'une ampleur considérable. Outre la destruction massive des infrastructures sociales, sanitaires et routières, ainsi que des habitations palestiniennes, c'est l'infrastructure sanitaire qui a été particulièrement frappée. Les hôpitaux et les centres médicaux ont subi d'importantes destructions, tandis que le système de santé, fortement éprouvé, peine à assurer le minimum de soins en raison d'une grave pénurie de médicaments et de fournitures médicales. Dans le même temps, le système éducatif local est quasiment à l'arrêt, faute d'établissements viables, de nombreux élèves étant contraints de vivre et d'étudier dans des tentes ou des abris exposés aux bombardements et aux intempéries. Selon le directeur du complexe médical Al-Chifa, Mohamed Abou Selmiya, la situation sanitaire dans la bande de Ghaza demeure « catastrophique ». Seuls 16 hôpitaux sur 34 fonctionnent actuellement de manière partielle. En outre, plus de 50 % des médicaments et 70 % des fournitures médicales sont indisponibles, tandis que le déficit en produits de laboratoire est estimé à 80 %. Plus de 80 % des appareils de scanner et de radiographie ont également été endommagés, alors qu'aucun appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) n'est disponible. Quelque 21 000 patients ont besoin de soins à l'extérieur de la bande de Ghaza, mais seuls une centaine de malades par semaine parviennent à quitter le territoire. Et ce n'est qu'un

bilan partiel. L'agression menée depuis le 7 octobre 2023 a également fait plus de 6 000 amputés, dont environ 2 000 enfants, ainsi que plus de 2 000 personnes souffrant de paralysie totale et 47 000 blessés nécessitant une rééducation à vie. Dans le secteur de l'éducation, l'agression sioniste a détruit près de 70 % des écoles de la bande de Ghaza, faisant plus de 21 000 martyrs parmi les étudiants et plus de 700 victimes parmi les personnels éducatif et enseignant. Les infrastructures du ministère de l'Éducation ont également été détruites.

Des milliers de Palestiniens arrêtés

S'agissant des prisonniers palestiniens, le chef de l'unité des études et de la documentation de l'Autorité palestinienne chargée des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers, Abdel Nasser Farwana, a révélé que les détenus traversaient « les périodes historiques les plus dangereuses » et les plus sanglantes depuis le 7 octobre, sur fond de recrudescence des violations dans les prisons de l'occupation. Il a ajouté que plus de 40 000 Palestiniens avaient été arrêtés au cours des trois dernières années, dont quelque 25 000 en Cisjordanie et à El-Qods, et plus de 15 000 dans la bande de Ghaza. Actuellement, près de 9 500 prisonniers palestiniens et 3 200 détenus administratifs croupissent dans les geôles israéliennes, tandis que 93 prisonniers sont tombés en martyrs. Environ 750 dépouilles palestiniennes sont, par ailleurs, toujours détenues par l'occupation. Attaqué de toutes parts, alors que plusieurs de ses dirigeants ont été tués dans des opérations militaires israéliennes, le Hamas avait annoncé, lundi 6 juillet dernier, la dissolution de ses instances dirigeantes dans la bande de Ghaza. Le président du comité d'urgence du gouvernement, Mohammed Al-Farra, avait officiellement présenté sa démission, selon Ismaïl Al-Thawabta, directeur du bureau des médias du gouvernement du Hamas. Ce dernier avait expliqué que le comité avait « décidé de dissoudre le comité afin de faciliter la transition administrative et gouvernementale vers le Comité national palestinien pour l'administration de la bande de Ghaza ». Ce comité avait été créé par le Conseil de la paix, mis en place par le président américain Donald Trump lors des négociations ayant abouti au cessez-le-feu entre Israël et le Hamas en octobre 2025. L'initiative du Hamas avait marqué un tournant politique important pour le mouvement palestinien, qui avait pris le pouvoir dans la bande de Ghaza en 2007, à



l'issue de conflits larvés avec le Fatah, formation du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, basé à Ramallah, en Cisjordanie occupée. Mais pour les Palestiniens de Ghaza, ce n'est pas encore la fin de la guerre, l'entité sioniste poursuivant ses opérations militaires dans la bande, malgré les conventions et résolutions internationales. Le jour de l'anniversaire du début de l'offensive contre la bande de Ghaza, trois Palestiniens ont été tués dans des frappes israéliennes sur l'enclave, selon plusieurs sources locales. « Après trois années de siège, de massacres et de destruction, Israël a transformé la bande de Ghaza en un lieu inhabitable, détruisant tout », a affirmé Mahmoud Abou Hassira, un habitant de la ville de Ghaza, dans le nord du territoire. À Khan Younès, dans le sud de la bande, l'hôpital Nasser a fait état de la mort d'un homme de 60 ans dans une frappe israélienne qui a également fait plusieurs blessés. À Ghaza, la situation humanitaire reste désastreuse malgré le fragile cessez-le-feu négocié sous l'égide des États-Unis et entré en vigueur en octobre 2025. Des centaines de milliers de Palestiniens vivent toujours sous des tentes ou dans des abris temporaires installés sur les plages ou à proximité de tas de gravats provenant d'immeubles bombardés. « Nous avions autrefois des maisons, mais nous avons perdu nos proches, dont les corps reposent encore sous les décombres », explique Bassam Nasser, habitant de Beit Hanoun, ville largement détruite dans le nord de Ghaza, qui a été déplacé dans les premiers jours de la guerre. L'offensive militaire menée contre la bande de Ghaza après le 7 octobre 2023 a déplacé quasiment toute la population ghazaouie et fait plus de 74 200 morts côté palestinien, selon le ministère de la Santé de ce territoire. Enfin, l'ONU, à travers le PNUD et la CNUCED, a rappelé en septembre et octobre 2026 que Ghaza subissait sa pire crise économique historique. Le coût de la reconstruction est estimé à plus de 71 milliards de dollars, tandis que le déblaiement des gravats pourrait s'étaler sur sept ans. Trois ans après le début de cette guerre, Ghaza demeure ainsi confrontée à une catastrophe humaine, sanitaire, éducative et économique d'une ampleur exceptionnelle. Une agression suivie en direct par les télévisions du monde entier, sous les yeux d'une communauté internationale largement impuissante à y mettre un terme. ■

MOGADISCIO ACCUSE ABOU DHABI DE SOUTENIR LES VELLÉITÉS SÉPARATISTES

Les Émirats dans le viseur de la Somalie

PAR NASSIM TERKI

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, reproche aux Émirats arabes unis de soutenir le Somaliland au détriment du gouvernement fédéral et de contribuer ainsi aux velléités séparatistes du territoire. Les relations entre la Somalie et les Émirats arabes unis continuent de se dégrader. Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a directement mis en cause Abou Dhabi, qu'il accuse d'être le « principal facteur » encourageant le Somaliland à faire sécession de la Somalie. Dans une interview accordée à Al Jazeera, le chef de l'État somalien est revenu sur les tensions entre Mogadiscio et Abou Dhabi, expliquant que son pays avait tenté à plusieurs

reprises de régler le différend par le dialogue. Ces démarches n'auraient toutefois pas abouti. « Nous avons tenté à plusieurs reprises de régler le différend avec les Émirats et de discuter de cette question avec eux, mais ils ne nous ont malheureusement pas écoutés », a déclaré Hassan Sheikh Mohamud, selon des propos relayés par des médias locaux. Le président somalien a expliqué que le désaccord portait principalement sur le soutien apporté par les Émirats au Somaliland, au détriment du gouvernement fédéral somalien. Il a ainsi estimé que la position d'Abou Dhabi contribue directement à encourager les aspirations séparatistes du territoire. Hassan Sheikh Mohamud a également reproché aux Émirats d'entretenir des relations «

diplomatiquement et politiquement » avec le Somaliland, les accusant de l'utiliser pour d'autres objectifs ». Face à cette situation, Mogadiscio a pris plusieurs mesures à l'égard d'Abou Dhabi. Le président somalien a indiqué que son pays avait annulé l'ensemble des accords conclus entre les deux parties. Il a précisé que la majorité de ces accords concernaient les domaines de la sécurité et de la défense, donnant ainsi une dimension particulière à la rupture entre les deux pays. À travers ces déclarations, le président Hassan Sheikh Mohamud confirme la profondeur du différend qui oppose désormais Mogadiscio à Abou Dhabi, sur fond de désaccord autour du Somaliland et de ses relations avec le gouvernement fédéral somalien. ■

Éditorial l'EXPRESS

TROIS ANS DE SOUFFRANCE, LE MONDE NE PEUT PLUS DÉTOURNER LES YEUX

PAR BOUALEM B.

Trois ans après le début de l'agression contre la bande de Ghaza, le peuple palestinien continue d'endurer un calvaire d'une ampleur inouïe. Les chiffres avancés par les autorités sanitaires palestiniennes font état de plus de 74 000 martyrs et de 175 000 blessés, tandis que les hôpitaux, les écoles et les infrastructures vitales sont méthodiquement réduits en poussière. Les images qui nous parviennent de Ghaza racontent une réalité que les mots peinent à traduire : des familles entières décimées, des enfants orphelins, des médecins contraints d'opérer sans anesthésie dans des hôpitaux bombardés. Cette violence aveugle, qualifiée de crimes contre l'humanité par de nombreuses voix à travers le monde, n'épargne ni les civils ni les lieux censés protéger la vie. Pourtant, face à cette tragédie, la communauté internationale demeure divisée. Le Conseil de sécurité de l'ONU, paralysé par les vetos et les calculs géopolitiques, n'a pas su remplir son rôle de garant de la paix. C'est désormais vers l'Assemblée générale que se tournent les espoirs d'une action concertée. Depuis le premier jour, l'Algérie n'a cessé de porter la voix du peuple palestinien dans les enceintes internationales. Lors de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a réaffirmé le soutien total et inconditionnel d'Alger à l'établissement d'un État palestinien indépendant, avec El Qods pour capitale. Cette position n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans la continuité d'un plaidoyer constant, bien antérieur aux événements d'octobre 2023. Mais face à l'ampleur de la catastrophe humanitaire à Ghaza, la diplomatie algérienne a intensifié son action afin de mobiliser tous les acteurs internationaux capables de faire pression pour obtenir un cessez-le-feu immédiat. Ahmed Attaf l'a dit avec force devant l'Assemblée générale : le peuple palestinien est excédé par l'inertie de la communauté internationale et par la complaisance dont bénéficie l'occupation. Il est temps de mettre un terme à cette injustice historique qui déshonore les principes mêmes sur lesquels repose l'ordre international. La priorité est évidente : faire cesser sans délai l'agression contre Ghaza, garantir une protection internationale aux civils et ouvrir la voie à une paix juste et durable, fondée sur le droit international. C'est à cette condition seulement que la région pourra espérer sortir du cycle infernal de la violence. Trois ans de souffrance ont déjà trop duré. Le monde ne peut plus se dérober à ses responsabilités. Affichage de Communiqué de presse report GPAD.jpg en cours...

TROIS JOURS D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS

Le NAPEC tient son rang

La 14^e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène, NAPEC 2026, s'est achevée hier à Oran, après trois jours d'intenses échanges et de rencontres consacrés aux grandes mutations du secteur énergétique et aux perspectives de coopération entre l'Algérie et ses partenaires internationaux.

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
À ORAN AMEL B.

Organisée du 5 au 7 octobre au Centre des conventions Mohamed-Benahmed, cette manifestation a réuni plus de 450 exposants et 230 intervenants, confirmant son statut de rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'énergie en Afrique et dans la région méditerranéenne. Placée sous le thème « Vers une nouvelle approche du mix énergétique : de la transition énergétique à l'addition énergétique, pour garantir la sécurité énergétique, l'accessibilité des prix et la décarbonation », cette édition s'est déroulée dans un contexte marqué par les transformations rapides du marché mondial de l'énergie. Les discussions ont porté sur la sécurité des approvisionnements, l'évolution de la demande, la compétitivité des prix, la réduction des émissions de carbone et la nécessité de diversifier les sources d'énergie. L'un des temps forts de cette édition a été la présence d'un nombre important de firmes énergétiques internationales, aux côtés des principales entreprises et institutions algériennes, dont Sonatrach, Sonelgaz, Naftal, ALNAFT et l'Autorité de régulation des hydrocarbures. Les rencontres organisées durant le salon ont permis d'aborder les possibilités d'investissement, les partenariats industriels, le transfert de technologies et la valorisation des ressources



énergétiques. La coopération internationale s'est notamment concrétisée par la signature de deux conventions d'études entre ALNAFT et la société vietnamienne Vietnam Oil and Gas Exploration Production Corporation (PVEP). Conclues en marge du NAPEC, ces conventions concernent les gisements de Rhourde El Baguel et de Bhiret Aïssa, dans la ré-

gion de Berkine, au Sud-Est du pays. D'une durée de 12 mois chacune, elles visent à étudier les possibilités d'améliorer la récupération des hydrocarbures et d'optimiser l'exploitation des ressources déjà découvertes. Cette signature constitue également une nouvelle étape dans le développement de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Viet-

nam. Au-delà des hydrocarbures, l'édition 2026 a accordé une place importante aux énergies renouvelables, à l'hydrogène, à l'efficacité énergétique et à la décarbonation. Les échanges ont mis en évidence la nécessité de construire un modèle énergétique capable de répondre à l'augmentation des besoins tout en limitant les émissions et en préserv-

ant la compétitivité de l'économie. Pour l'Algérie, le NAPEC représente également une vitrine pour présenter ses capacités dans les hydrocarbures et ses ambitions dans les nouvelles filières énergétiques. La position géographique du pays, ses ressources en gaz et en pétrole, ses infrastructures énergétiques et ses connexions avec les marchés européens et africains constituent autant d'atouts mis en avant durant les rencontres. La notion d'« addition énergétique », mise en avant cette année, traduit cette volonté de ne pas opposer les différentes sources d'énergie, mais de rechercher leur complémentarité. Dans cette perspective, les hydrocarbures continuent de jouer un rôle important dans la sécurité énergétique, tandis que les renouvelables, l'hydrogène et les technologies de décarbonation sont appelés à prendre progressivement une place plus importante. Au terme de trois jours de conférences, de rencontres professionnelles et d'échanges, le NAPEC 2026 aura ainsi mis en lumière les principaux défis auxquels fait face le secteur : sécuriser l'approvisionnement, mobiliser les investissements, améliorer l'efficacité des installations, développer de nouvelles sources d'énergie et réduire l'empreinte carbone. Avec cette édition, le NAPEC confirme une nouvelle fois son rôle de plateforme de dialogue énergétique entre l'Algérie, l'Afrique, l'Europe et les autres partenaires internationaux. ■

GRANDES ANNONCES ET PARTENARIATS À ORAN

L'énergie reste plus que jamais au cœur des enjeux

PAR MAHREZ Z.

Au-delà des débats, le NAPEC 2026 a constitué une véritable vitrine de l'attractivité du secteur énergétique national. La manifestation a notamment illustré la volonté de l'Algérie de renforcer ses capacités d'exploration et de production, d'attirer de nouveaux partenaires internationaux et de préparer le développement de nouvelles filières, notamment dans les énergies renouvelables et l'hydrogène. La signature de plusieurs mémorandums, conventions d'études et accords de coopération a également mis en évidence les opportunités de partenariat et d'investissement offertes dans les différentes branches du secteur énergétique. Cette dynamique intervient à quelques semaines des prochaines étapes de l'Algeria Bid Round 2026, qui doit permettre à l'Algérie de proposer de nouveaux périmètres aux investisseurs internationaux. L'approche défendue à Oran repose ainsi sur la valorisation des ressources conventionnelles et des infrastructures énergétiques existantes, parallèlement au développement de nouvelles sources d'énergie. L'objectif est notamment de s'appuyer sur les capacités actuelles afin d'accompagner progressivement l'émergence de nouvelles filières. Les travaux de la dernière journée de cet événement phare du secteur énergétique ont été consacrés aux

questions du mix énergétique, de la sécurité des approvisionnements, de la décarbonation, de l'hydrogène, de l'efficacité énergétique et des technologies modernes, ainsi qu'aux opportunités d'investissement et de partenariat dans les secteurs du pétrole et du gaz et dans les différentes branches de l'énergie. Les participants ont également examiné les possibilités de renforcer les partenariats et les investissements, tout en mettant en avant le rôle régional de l'Algérie en matière de sécurité énergétique et sa position de trait d'union entre l'Afrique et les marchés européens. La 14^e édition du NAPEC a enregistré la participation de plus de 450 exposants et de 230 intervenants représentant des institutions et entreprises nationales et internationales, ainsi que des experts et des acteurs dans les différents domaines de l'énergie et de l'hydrogène. Le salon a été marqué par plusieurs signatures destinées à renforcer les investissements et les échanges d'expertise dans le secteur des hydrocarbures. Sonatrach et la compagnie thaïlandaise PTT Exploration and Production (PTTEP) ont notamment signé un protocole d'entente portant sur l'examen de nouvelles opportunités de coopération dans l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international. L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et Eni Algeria Exploration ont également signé un

protocole de coopération dans plusieurs domaines techniques et réglementaires, notamment les normes techniques, la santé, la sécurité et l'environnement, l'intégrité des puits, la prévention des risques majeurs, la mesure des quantités d'hydrocarbures et la formation. Le NAPEC a également donné un autre signal concernant la stratégie de valorisation des ressources déjà découvertes. ALNAFT et la Vietnam Oil and Gas Exploration Production Corporation (PVEP) ont signé deux conventions d'études portant sur les possibilités d'améliorer la récupération des hydrocarbures dans les gisements de Rhourde El Baguel et de Bir El Aïssa, dans la région de Berkine. Le volet international du NAPEC a également mis en relief le caractère stratégique du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne. L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mella Pascua, a ainsi qualifié l'Algérie de partenaire « fiable, solide et stratégique » pour l'Europe, tout en mettant en avant son potentiel dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Cette coopération porte notamment sur le développement du South2 Corridor, destiné à acheminer vers l'Europe de l'hydrogène vert produit en Algérie, ouvrant ainsi des perspectives pour le développement de nouvelles chaînes énergétiques entre les deux rives de la Méditerranée. L'ouverture vers l'Afrique



constitue l'autre dimension de cette stratégie énergétique internationale. Elle s'est notamment illustrée par les discussions avec la Namibie, qui a exprimé son intérêt pour un approfondissement de la coopération avec l'Algérie dans l'exploration et la production, le raffinage, la transformation, le transport et la liquéfac-

tion du gaz, ainsi que dans la formation et le transfert de savoir-faire. L'intégration africaine est également illustrée par le gazoduc transsaharien (TSGP). Intervenant à Oran, Mohamed Arkab a souligné l'importance de ce projet reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger et les perspectives qu'il ouvre pour le continent. ■

Algeria Day : l'Algérie en vedette à Oslo

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, accompagné de la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Næss, a présidé, hier, à Oslo, l'ouverture officielle de l'« Algeria Day », organisé à la veille de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, auquel l'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche participe à la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique.

APS

E-COMMERCE

Une croissance annuelle de plus de 20%

Le Salon du e-commerce et des Services en ligne (ECSEL EXPO) a ouvert ses portes hier au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger pour une 5^e édition placée sous le signe de l'innovation et de la transformation numérique. L'événement qui se clôturera ce samedi a vu la participation de 260 exposants issus de divers secteurs gravitant autour de l'économie numérique, de l'entrepreneuriat digital et du e-commerce.

PAR MERIEM K.

De nos jours l'e-commerce s'est imposé comme un levier stratégique pour la croissance et le développement économique national. Il présente une réelle aubaine pour les opérateurs économiques et le consommateur. Ce marché ne cesse de s'accroître. « En 2023, le volume des transactions a dépassé l'équivalent de 1.9 milliards de dollars. Au cours de la même période, plus de 40 millions de colis ont livré », a indiqué hier Chemseddine Habhou, commissaire de l'ECSEL EXPO en citant le ministère du commerce ayant mené une étude en collaboration avec la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). D'après M. Habhou, le marché évolue avec un taux de croissance estimé à plus de 20% par an.

Le marché offre encore de vastes opportunités d'investissement, notamment dans la livraison où la demande dépasse souvent les capacités des opérateurs. « Le marché de la livraison est très dynamique et a une forte croissance. L'Algérie compte plus de 200 sociétés de livraison actives, mais toutes, pratiquement, sont submergées. Une situation qui les contraint de stopper leur évolution pour ne pas être débordées par le volume des demandes de livraison ». Pour ce segment, le principal défi reste l'adoption du paiement en ligne par les consommateurs, encore freinée par des habitudes ancrées autour du paiement à la livraison (cash-on-delivery).

De son côté, la responsable de communication et d'infographie au



site web de petites annonces Ouedkniss, Sabrina Chikouche indique que leur plateforme pionnière de mise en relation entre acheteurs et vendeurs en Algérie, joue un rôle central dans le quotidien des consommateurs et des professionnels. En effet, Ouedkniss attire plus de 1,5 million de visiteurs par jour, portés par une réelle intention d'achat. Elle explique toutefois que la plateforme ne suit pas directement le montant final des transactions ni le volume exact des ventes, car de nombreux échanges se concluent directement par téléphone selon « le mode de commerce traditionnel ».

Selon le commissaire du salon, l'ECSEL EXPO s'impose aujourd'hui comme le plus grand salon dédié au e-commerce en Afrique et tend à devenir une vitrine du commerce

électronique et des services digitaux en Algérie. « Nous sommes passés de 63 exposants lors de la 1^{ère} édition à 260 exposants pour la 5^e édition. Cela veut dire que le marché algérien est assoiffé du service numérique », souligne M. Habhou. Le salon réunit l'ensemble des acteurs clés nécessaires au développement du secteur dont les fournisseurs d'accès à Internet et plus de 200 entreprises de livraison actives à travers le pays, experts et professionnels accompagnant les entrepreneurs et porteurs de projets.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir une large gamme de solutions innovantes, de technologies émergentes et de services liés au paiement électronique, à la logistique intelligente et à l'amélioration de l'expérience consommateur.

Placée sous l'égide du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de la Poste et des Télécommunications, de la Jeunesse ainsi que du ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, cette cinquième édition illustre l'engagement des pouvoirs publics en faveur du développement du numérique et du commerce en ligne. Ecsel Expo vise aussi à encourager les entreprises locales à adopter le numérique pour développer leurs activités, mettre en avant les nouvelles technologies et solutions innovantes dans le secteur, et promouvoir les services de paiement électronique et de logistique pour améliorer l'expérience des consommateurs. ■

Accidents de la circulation 42 morts et 1686 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes sont décédées et 1686 autres ont été blessées dans 1467 accidents de la route survenus durant la période allant du 27 septembre au 4 octobre, à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 5 morts et 74 blessés dans 56 accidents, ajoute la même source.

En outre, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1576 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (160 incendies), Blida (104) et Tizi-Ouzou (75).

Pour ce qui est des opérations diverses, la Protection civile a effectué 5484 interventions, durant la même période pour le sauvetage de 443 personnes en situation de danger et l'exécution de 4659 opérations diverses d'assistance. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 154 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national.

Nouveaux services numériques La CACOBATPH organise une journée d'information

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a organisé, hier à Ouargla et Laghouat, une journée d'information consacrée à la présentation de ses nouveaux services numériques destinés à ses clients, notamment les entreprises, les employeurs et les entrepreneurs.

Ces nouveaux services numériques permettent d'effectuer en ligne les démarches relatives à la suspension d'activité, à sa reprise ainsi qu'à la radiation, à travers un processus numérique simplifié. Ils offrent également la possibilité de suivre les demandes à distance, garantissant une meilleure visibilité sur le traitement des dossiers et davantage de souplesse et de transparence aux usagers dans le suivi de leurs démarches. Dans ce cadre, le directeur régional de la Caisse à Ouargla, Abdelmouneim Dehane, a fait état, pour l'année en cours, de plus de 75.000 travailleurs ayant bénéficié du congé annuel à l'échelle régionale.

Il a ajouté que le lancement de ces services numériques s'inscrit dans le cadre de l'orientation de la Caisse vers une transition progressive vers un modèle administratif davantage fondé sur la numérisation et l'innovation, contribuant ainsi à améliorer les performances et à rehausser la qualité de la prise en charge des besoins des usagers.

De son côté, le chargé de la communication auprès de la Caisse de Laghouat, Attallah Benguit, a expliqué que le lancement de ces services intervient dans le cadre de la numérisation des procédures administratives et l'élargissement de l'offre de services à distance, conformément à la politique de simplification des démarches administratives et de rapprochement du service public du citoyen. Il a estimé que la démarche contribuera à améliorer les performances et la qualité de la prise en charge des clients, tout en facilitant l'accès aux différents services, sans contraintes de temps ni de déplacement.

INTENSIFICATION DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN Le ministère lance une campagne nationale aujourd'hui



Le ministère de la Santé lance à partir d'aujourd'hui, la campagne nationale pour l'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, et ce, dans le cadre de la célébration du mois « Octobre Rose » de l'année 2026, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette campagne nationale sera lancée parallèlement au départ de la première caravane, mobile et connectée, dédiée au dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre de la célébration du mois « Octobre Rose » de l'année 2026, placée cette année sous le slogan: « La numérisation au service du dépistage et du diagnostic précoce du cancer du sein », a précisé le ministère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Santé visant à « renforcer

la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein, à travers l'utilisation des technologies numériques et de communication dans le développement des mécanismes de dépistage et de diagnostic, ainsi que le rapprochement des services de santé spécialisés des femmes, notamment dans les zones éloignées et isolées ». Elle traduit également l'orientation du ministère en vue de « faire de la numérisation » un outil pratique au service de la prévention et de la santé publique, à travers l'élargissement de l'accès aux services de dépistage, la facilitation de l'accès à l'expertise médicale, en sus du renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans le parcours de prise en charge, contribuant ainsi à consacrer le principe de la santé pour tous. ■

Coopération économique Algérie-Koweït

La CACI mise sur de nouvelles **opportunités** de partenariat et d'investissement

La coopération économique et commerciale entre l'Algérie et le Koweït pourrait connaître un nouvel élan à la faveur du renforcement des contacts entre les opérateurs des deux pays. La création d'un Conseil d'affaires algéro-koweïtien, la relance du mémorandum d'entente ainsi que l'identification de secteurs à fort potentiel figurent parmi les principales pistes évoquées lors d'une rencontre entre la CACI et l'ambassadeur du Koweït à Alger.



FATIHA A.

Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ismaïl Chakib Koudri, a reçu, au siège de la Chambre, l'ambassadeur de l'État du Koweït en Algérie, Nawaf Dhaydan Boushiba, accompagné du vice-chef de mission et conseiller, Khaled Walid Al-Zeir. La rencontre a été consacrée à l'examen des moyens susceptibles de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et à l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat au profit des opérateurs économiques algériens et koweïtiens.

«Les discussions ont notamment porté sur la nécessité d'intensifier les échanges entre les secteurs privés des deux pays et de favoriser davantage les contacts directs entre les entreprises. Les deux parties ont souligné l'importance de développer

les échanges commerciaux et les investissements, en ciblant plusieurs filières présentant des perspectives de coopération», indique un communiqué de la CACI.

Parmi les secteurs identifiés figurent notamment les industries pharmaceutiques, l'agroalimentaire et les produits cosmétiques, ainsi que les opportunités d'investissement dans le domaine pétrochimique. Ces filières pourraient constituer des axes privilégiés pour diversifier les partenariats et stimuler la présence des opérateurs des deux pays sur leurs marchés respectifs.

Dans cette perspective, les deux parties ont également insisté sur l'importance de créer et d'activer le Conseil d'affaires algéro-koweïtien, considéré comme un mécanisme susceptible de faciliter les échanges entre les entreprises et de favoriser l'identification de projets communs. La rencontre a également permis d'évoquer la nécessité de réviser, renouveler et réactiver le mémorandum d'entente liant les deux parties, afin de l'adapter aux nouvelles opportunités de coopération.

La dimension commerciale s'est par ailleurs accompagnée d'un intérêt pour le développement des échanges touristiques entre l'Algérie et le Koweït. Dans ce cadre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de faciliter la mobilité des hommes d'affaires et des opérateurs économiques, notamment à travers la perspective de l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre l'Algérie et le Koweït.

Cette liaison est présentée comme un facteur pouvant contribuer à fluidifier les déplacements, à rapprocher les communautés d'affaires et à favoriser davantage les rencontres professionnelles et les échanges commerciaux entre les deux pays.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coordination et le travail conjoint en vue de consolider les relations économiques et commerciales algéro-koweïtiennes, d'accroître les échanges et les investissements et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises et les opérateurs économiques des deux pays.

COSOB

L'opération de souscription de RELAXI Spa **clôturée** avec un taux de 42,75 %

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé la clôture de l'opération de souscription aux titres participatifs de la société RELAXI Spa, avec un total de 171.000 titres souscrits, représentant un taux de souscription de 42,75 % sur les 400.000 titres proposés. Cette opération avait obtenu le visa de la COSOB le

17 septembre 2025 et était destinée exclusivement aux investisseurs professionnels, notamment les investisseurs institutionnels et les investisseurs qualifiés. D'une valeur nominale et d'un prix d'émission de 1.000 DA, les titres participatifs sont émis pour une durée de sept ans, avec un remboursement in fine à l'issue de la septième année. Leur date de jouissance est fixée au 1er janvier 2025.À

l'issue de cette opération, les 171.000 titres souscrits sont admis à la cote officielle de la Bourse des valeurs mobilières, sur le compartiment émergent du marché des titres de créances. La date d'admission à la cote officielle et la première séance de négociation de ces titres sont fixées au 8 octobre 2026, a précisé la COSOB.

F.A.

Transport et logistique

Le port de Djen Djen renforce ses **capacités** de transbordement de conteneurs

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures portuaires nationales et du renforcement de leurs capacités logistiques, le port de Djen Djen poursuit le développement de ses activités de manutention et de transbordement des conteneurs. Son positionnement géographique stratégique et la modernisation progressive de ses équipements lui permettent de consolider son rôle dans les chaînes d'approvisionnement internationales et de soutenir davantage le commerce extérieur de l'Algérie.

«En concrétisation de l'attention accordée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, à la modernisa-

tion des ports nationaux et à l'amélioration de leurs performances logistiques, le port de Djen Djen poursuit le renforcement de ses capacités dans le domaine de la manutention et du transbordement des conteneurs», a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Bénéficiant d'une position géographique stratégique et de capacités en constante progression, le port a enregistré, au cours de l'année en cours, quatre opérations de transbordement, traduisant une montée en puissance de ses activités dans ce segment.

Ces opérations témoignent de la capacité croissante du port de Djen Djen à attirer les flux de conteneurs et à assurer leur réorientation vers

différentes destinations internationales. Cette dynamique contribue ainsi à renforcer son positionnement en tant que plateforme logistique compétitive, davantage intégrée aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le développement de l'activité de transbordement s'inscrit également dans une démarche plus large de modernisation et de transformation numérique des infrastructures portuaires. L'objectif est notamment d'améliorer l'efficacité des opérations, de fluidifier la circulation des marchandises et de renforcer la qualité des services proposés aux opérateurs économiques. Parallèlement au renouvellement et à la modernisation des équipements, ces efforts devraient

permettre au port de Djen Djen de consolider progressivement son rôle dans l'accompagnement du commerce extérieur algérien. Ils participent également au renforcement de la connectivité maritime de l'Algérie avec les marchés africains et internationaux.

À travers cette dynamique, le port de Djen Djen entend ainsi tirer davantage profit de ses atouts géographiques et logistiques pour accroître son attractivité, capter de nouveaux flux de conteneurs et contribuer au développement d'une infrastructure portuaire plus performante et mieux intégrée aux réseaux internationaux de transport et de logistique.

F.A.

AAPI

Vers un suivi plus rigoureux de la concrétisation des investissements

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présidé, mardi par visioconférence, une réunion avec les directeurs des guichets uniques décentralisés, consacrée à l'examen des mécanismes de renforcement du suivi de terrain des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, dans l'objectif de disposer d'une vision précise sur leur situation et leur état de concrétisation sur le terrain, selon l'APS. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Agence vers l'adoption d'un suivi de terrain plus efficace, fondé sur des données actualisées et fiables, permettant de s'enquérir du niveau d'avancement des projets, de la concrétisation des investissements, de l'acquisition et de l'installation des équipements, de la création de postes d'emploi, ainsi que de l'état de préparation des projets et de leur entrée en exploitation, précise un communiqué de l'Agence. Il a également été question, lors de cette réunion, de l'examen de l'élaboration d'une méthodologie unifiée de suivi de terrain reposant sur l'inspection effective des projets et la documentation de leur état, ce qui permettra de déterminer avec précision le devenir de chaque projet et de faire la distinction entre les projets exploités, les projets en cours de réalisation, les projets à l'arrêt et les projets n'ayant pas encore entamé leurs activités, ajoute le communiqué. Cette approche vise à enrichir la base de données de l'Agence par des données de terrain actualisées, garantissant une vision plus réaliste du volume des investissements concrétisés, de leurs taux d'avancement et de des emplois générés, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, à l'identification des entraves rencontrées par les investisseurs et à leur traitement en coordination avec les secteurs et instances concernés. M. Rekkache a souligné, dans ce sens, que ce suivi s'inscrit dans le cadre des missions de l'Agence en matière d'accompagnement des investisseurs, de suivi de près de l'état des projets et d'accompagnement des investisseurs dans la concrétisation de leurs engagements d'investissement. Cette démarche traduit également le souci de l'Agence d'opérer une transition d'un suivi reposant essentiellement sur des données déclaratives vers un suivi de terrain reflétant avec plus d'exactitude la réalité des projets d'investissement et leur concrétisation effective sur le terrain, conclut la même source.

R.E.

KHALIL HODNA :

« 1 535 agressions ont été enregistrées contre les installations électriques de Sonelgaz »

FATIHA A.

Les agressions contre les infrastructures électriques du groupe Sonelgaz connaissent une évolution « préoccupante », notamment en ce qui concerne le vol de câbles en cuivre et en aluminium. C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur de l'information au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hodna, lors de son intervention dans l'émission « Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale. Parallèlement, le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables intensifie ses actions de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone et confirme l'importance stratégique du projet du Corridor Sud de l'hydrogène vert pour la diversification énergétique de l'Algérie. Selon ce responsable, pas moins de 1 535 actes d'agression contre des installations électriques ont été recensés. Ces actes de vandalisme et de vol ont provoqué des perturbations ainsi que des coupures affectant le réseau de transport et d'alimentation des citoyens en électricité. Khalil Hodna a également fait état de pertes matérielles importantes pour Sonelgaz. Celles-ci sont estimées à 819 millions de dinars, représentant une charge supplémentaire pour le groupe et affectant l'efficacité et la continuité du fonctionnement du réseau électrique. Face à cette situation, le responsable a insisté sur l'importance de la vigilance et de la contribution des citoyens, notamment à travers le signalement rapide des actes suspects ou des agressions visant les infrastructures énergétiques.

Sur un autre volet, le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en coordination avec le groupe Sonelgaz et la Direction générale de la Protection civile, a lancé une campagne nationale préventive contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, à l'approche de la saison froide et de l'hiver. Cette campagne vise notamment à sensibiliser les citoyens aux mesures de prévention nécessaires pour éviter les accidents liés à l'utilisation des appareils de chauffage et autres équipements fonctionnant au gaz. Dans ce cadre, Khalil Hodna a appelé les citoyens à respecter les consignes de sécurité et à procéder à la vérification et à l'entretien des appareils avant leur mise en service. Il a également insisté sur la nécessité de contrôler et d'entretenir les batteries des détecteurs de monoxyde de carbone installés par Sonelgaz dans les habitations.

Le responsable a précisé que quelque 22 millions de détecteurs ont été installés dans les logements depuis trois ans, soulignant l'importance de leur bon fonctionnement pour renforcer la prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone. Évoquant par ailleurs le projet du Corridor Sud de l'hydrogène vert (SouthH2 Corridor), Khalil Hedna



Les actes de vandalisme et les vols ciblant les équipements électriques de Sonelgaz connaissent une recrudescence préoccupante, avec plus de 1 500 agressions enregistrées et des pertes matérielles estimées à 819 millions de dinars.

a souligné son importance dans le développement de la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Europe et dans l'accélération de la transition vers des sources d'énergie propres. Le projet repose notamment sur la production d'hydrogène vert à partir de l'énergie solaire et éolienne, puis son acheminement vers les marchés européens à travers un réseau de transport reliant l'Afrique du Nord au sud de l'Europe. Selon le responsable, ce corridor doit notamment relier l'Algérie à l'Italie via la Tunisie, avant de s'étendre vers l'Autriche, l'Allemagne et d'autres pays d'Europe centrale, sur un tracé d'environ 3 000 kilomètres.

Présenté comme une alternative complémentaire au gaz naturel, le projet se trouve actuellement dans une phase d'études et de développement, dont

l'achèvement est prévu à l'horizon 2027. La réalisation du corridor et son entrée progressive en exploitation sont, quant à elles, attendues à partir de 2030. Pour Khalil Hodna, ce projet devrait permettre à l'Algérie d'attirer de nouveaux investissements, de bénéficier de transferts technologiques et de consolider sa coopération avec les pays européens dans le domaine de l'énergie propre. Il devrait également contribuer à accélérer la diversification du mix énergétique national.

À terme, le Corridor Sud pourrait permettre l'exportation d'environ 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an, soit, selon les projections évoquées par le responsable, près de 10 % de la demande européenne en énergie propre à l'horizon 2040.

FARID GHEZALI :

« Il est temps de reprendre la souveraineté sur nos ressources »

Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Farid Ghezali, secrétaire général de l'APPO, (African Petroleum Producers' Organization/ Organisation de producteurs de pétrole africains), a expliqué le rôle primordial que s'assigne désormais l'OPPO dans l'objectif vital, pour les nations africaines, de reprendre la souveraineté sur leurs ressources, qu'il s'agisse d'hydrocarbures ou de minerais. Dans ses partenariats avec des pays extra-africains, le continent ne bénéficie toujours pas des retombées économiques positives et palpables, ni du développement humain escompté pour ses peuples. Résultat de déséquilibres flagrants dans les contrats internationaux d'exploitation de ses ressources, et ce, sur plusieurs générations déjà. Par la voix de son secrétaire général, l'OPPO plaide aujourd'hui pour « un nouveau type de partenariats fondé sur la création de valeur partagée (...) Il est temps que nos partenariats se fassent de manière équitable », a-t-il expliqué lors de son passage ce matin à l'émission L'invité du jour. Argumentant ses déclarations, M. Ghezali témoigne de son expérience : « dans tous les pays africains que j'ai visités, j'ai pu constater qu'il n'y a pas de transfert technologique, ni de formation des personnels, mais uniquement la production des ressources, ceci est affligeant ! » Pour ce faire, et en sa qualité de SG de l'OPPO (depuis janvier 2026), M. Ghezali milite pour des partenariats efficaces entre pays africains et pour le renforcement de la coopération interafricaine. Consentant au fait que ce discours n'est pas fait pour plaire aux partenaires étrangers, M. Ghezali poursuit, qu'il est « temps d'avoir un dialogue sincère et honnête, qu'on ne parle plus uniquement de barils et de molécules, mais aussi du développement humain en Afrique ». Concrètement, l'objectif de l'OPPO est, en priorité, celui d'arriver à un consensus entre les 18 pays, actuellement membres de l'Organisation, pour une harmonisation des codes pétroliers concernant la fiscalité. « Il n'est ni logique, ni acceptable que celle-ci soit déclarée plutôt par le partenaire », souligne l'invité de la Radio. Il souligne avec regret que « certains pays ne disposent que de 15% de leurs propres ressources dont leurs populations ont besoin pour se nourrir ». Il ajoute : « nous parlons d'un continent qui produit 7 millions à 8 millions barils/jour de pétrole, mais qui ne raffine que 30%, cela revient à dire que 70% de ces ressources sont exportées induisant des importations énormes de produits raffinés ». Détaillant la stratégie de l'OPPO, l'ancien haut responsable du Groupe Sonatrach, et non moins ingénieur de l'IAP (Institut algérien de pétrole) spécialiste du GNL (gaz naturel liquéfié), évoque également la nécessité d'une « mise en place d'un cadre réglementaire accepté par tous ».

R.E.

Hydrocarbures

La Corée du Sud devient le deuxième importateur de pétrole brut algérien

Les exportations algériennes de pétrole brut connaissent une re-composition de leurs principaux débouchés. La Corée du Sud a fortement accru ses achats durant les neuf premiers mois de 2026, avec une hausse de 77 %, se hissant ainsi au deuxième rang des principaux importateurs du brut algérien, derrière l'Espagne. La Corée du Sud a augmenté de 77 % ses importations de pétrole brut algérien au cours des neuf premiers mois de 2026, avec une moyenne de 53 000 barils par jour (b/j), contre 30 000 b/j durant la même période de 2025. Cette progression permet à Séoul de se hisser au deuxième rang des principaux importateurs de pétrole brut algérien, alors qu'elle occupait la cinquième place l'année précédente. Selon les données de l'Energy Research Unit, re-

layées par le site spécialisé Ettaqa, l'Espagne demeure le premier importateur du pétrole brut algérien transporté par voie maritime, avec une moyenne de 64 000 b/j, suivie de la Corée du Sud avec 53 000 b/j, de la France avec 50 000 b/j, du Royaume-Uni avec 43 000 b/j et de l'Italie avec 37 000 b/j.

À elles cinq, ces destinations ont représenté près de 67 % des exportations algériennes de pétrole brut transportées par voie maritime entre janvier et septembre 2026.

Dans le même temps, les exportations algériennes de pétrole brut ont enregistré un recul. Leur moyenne s'est établie à 370 000 b/j durant les neuf premiers mois de 2026, contre 418 000 b/j durant la même période de 2025, soit une baisse de 11,5 %.

Cette évolution intervient notamment dans un

contexte de diminution des achats de plusieurs pays européens, parallèlement à la remontée des prix du pétrole à des niveaux ayant dépassé les 100 dollars le baril. Les quatre pays européens figurant parmi les cinq principaux acheteurs du brut algérien ont ainsi réduit leurs importations. L'Espagne a enregistré le recul le plus marqué, avec une baisse de sa moyenne d'importation de 83 000 b/j durant les neuf premiers mois de 2025 à 64 000 b/j en 2026. La France a, pour sa part, réduit ses achats de pétrole brut algérien de 72 000 à 50 000 b/j, soit une baisse de 30 %. Les importations britanniques ont diminué de 8,5 %, passant de 47 000 à 43 000 b/j. L'Italie a affiché le recul le plus limité parmi les quatre pays européens, avec une baisse inférieure à 3 %, à 37 000 b/j. La forte progression des achats sud-coréens de pétrole algérien intervient dans

le cadre des efforts de Séoul visant à diversifier ses sources d'approvisionnement en brut, notamment en réduisant sa dépendance à l'égard des producteurs du Golfe dans un contexte marqué par les tensions autour du détroit d'Ormuz. La Corée du Sud a ainsi renforcé ses importations en provenance des Amériques, notamment des États-Unis, tout en augmentant ses achats auprès de l'Algérie. Le pays dispose d'une capacité de raffinage d'environ 3,52 millions de barils par jour. Certaines de ses raffineries présentent une flexibilité leur permettant de traiter du pétrole léger provenant notamment des États-Unis et d'Algérie, tandis qu'une grande partie des installations reste adaptée au traitement de pétroles moyens et lourds en provenance du Moyen-Orient.

F.A.

D'une capacité totale de 22.000 m3

Lancement des travaux de 28 réservoirs à Batna

La réception de ces réservoirs et leur mise en service sont attendues «avant la fin du premier semestre de l'année 2027». Des instructions ont été signifiées aux entreprises chargées de l'effet de respect des délais contractuels, fixés entre 6 mois et un an et ce, en raison de l'importance de ces réservoirs pour les communes concernées.



Des travaux portant sur la construction de 28 réservoirs d'eau potable totalisant une capacité estimée à 21.900 m3, viennent d'être lancés dans la wilaya de Batna, à-on avisé, mardi, auprès du directeur de l'hydraulique, Nadji Bencheriet. Le même responsable a déclaré à l'APS que l'opération, qui comprend également l'équipement et le raccordement de ces réservoirs au réseau de distribution de l'eau potable, a nécessité un investissement public de 1,3 milliard de dinars inscrit dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2026. Ces réservoirs, dont la capacité varie entre 1.000 et 5.000 m3, sont en réalisation dans 15 communes dont Takhmelt, Ouled Sellam, Ain Touta, Ras El Aioun et Ain Djasser qui "souffrent d'un déficit en matière

de capacité de stockage du précieux liquide", ce qui a "compliqué la gestion du programme de distribution de l'eau potable". M. Bencheriet a ajouté que la réception de ces réservoirs et leur mise en service sont attendues «avant la fin du premier semestre de l'année 2027», avant de souligner que des instructions ont été signifiées aux entreprises chargées de l'effet de respect des délais contractuels, fixés entre 6 mois et un an et ce, en raison de l'importance de ces réservoirs pour les communes concernées. L'opération vise à «renforcer les installations de stockage d'eau à travers la wilaya afin d'améliorer l'alimentation des populations, notamment dans les zones où un déficit est enregistré», a également indiqué le même responsable, précisant que la wilaya de Batna dispose actuellement de 605

réservoirs représentant une capacité de stockage totale de 336.752 m3. Le directeur de l'hydraulique a souligné qu'en vue d'appuyer les efforts déployés pour améliorer l'alimentation en eau potable des habitants des différentes communes de la wilaya, 58 forages d'une profondeur de 200 à 600 m ont été mis en service depuis le début de l'année 2026, en attendant la réception de 31 autres forages «avant fin décembre prochain» qui porteront le nombre total de puits exploités à 441. De même que plus de 250 km de réseau de distribution de l'eau potable ont été réalisés et/ou renouvelés dans plusieurs communes, permettant ainsi un montant de plus de 1,7 milliard de dinars, permettant ainsi de réduire les déperditions et de récupérer quelque 28.000 m3 au cours du premier semestre 2026.

Mostaganem

14.000 hectares de terres agricoles consacrés à la campagne labours-semailles

Une superficie de 14.000 hectares de terres agricoles a été consacrée, dans la wilaya de Mostaganem, à la campagne labours-semailles des céréales et des grandes cultures au titre de la saison agricole 2026-2027, indique, mardi, un communiqué de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali. Selon le communiqué, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu lundi une réunion avec l'ensemble des directeurs exécutifs et des acteurs locaux, consacrée aux mesures pratiques relatives à la campagne labours-semailles des céréales et des grandes cultures durant la campagne agricole en cours. A ce titre, une superficie totale de 14.000 hectares a été réservée à cette filière straté-

gique, répartie entre 9.000 hectares destinés à l'orge, 4.260 hectares au blé dur et au blé tendre, ainsi que 340 hectares à l'avoine, a-t-on précisé de même source. Les services agricoles prévoient, au cours de cette campagne, une production de plus de 247.000 quintaux de céréales, dont 169.000 quintaux d'orge et quelque 74.000 quintaux de blé dur et de blé tendre. Lors de cette réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'entamer le travail sur le terrain et d'assurer le suivi effectif des opérations de labours-semailles, en assurant le soutien et l'accompagnement des agriculteurs, en coordination avec l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), les différentes coopératives céréa-

lières, a ajouté le communiqué de la wilaya. Le responsable a appelé à encourager les agriculteurs à entamer les opérations sans attendre les précipitations, tout en veillant à mobiliser les moyens nécessaires à l'irrigation et à l'irrigation d'appoint, ainsi qu'au respect de l'itinéraire technique. Au cours de cette réunion, il a également été procédé à l'installation de la commission de wilaya chargée de la préparation et du suivi de la campagne labours-semailles, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les différents intervenants dans ce domaine, notamment les services agricoles, les coopératives des céréales et des légumes secs, ainsi que les services bancaires et techniques, a-t-on noté.

Commune de Zighoud Youcef à Constantine

Vers la réalisation de 350 logements publics locatifs

Un projet portant construction de 350 logements publics locatifs (LPL), a été lancé dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine), à-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Fateh Mihoubi. D'un délai de réalisation de 14 mois, ces unités de logements en construction au groupement d'habitation Mohamed Salah Mihoubi, sont destinées à répondre aux dossiers de demande de logement déposés auprès des services concernés, dans cette commune, a précisé à l'APS le même élu en marge

d'une manifestation «portes ouvertes» sur le secteur de l'habitat, organisée dans le cadre de la célébration de la journée arabe de l'habitat coïncidant avec le premier lundi du mois d'octobre de chaque année. La réception de ce projet est prévue la fin de l'année 2027, at-il souligné, ajoutant que la réalisation de ce nouveau site d'habitation qui disposera de toutes les commodités et structures d'accompagnement et de loisirs nécessaires, a été confiée à 3 entreprises de réalisation. Tenue à la maison de la culture Malek Haddad du chef-lieu de wilaya, ces «portes ouvertes» qui

constituent une opportunité pour faire connaître les divers programmes de logements et les différentes formules résidentielles, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens, ont été organisées par la direction du logement (DL) en collaboration avec d'autres partenaires concernés dont la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) et l'office de promotion immobilière (OPGI), selon les organisateurs. Des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises de réalisation publiques et privées ont pris part à ces «portes ouvertes».

Touggourt

Financement de plus de 1650 projets d'investissement

L'antenne de Touggourt de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a financé pas moins de 1.654 projets d'investissement, dans le cadre du programme de soutien et d'accompagnement au profit des porteurs de projets, à-on informé mardi auprès de l'agence. Financés depuis 2024, ces projets sont répartis entre divers secteurs d'activités, à l'instar du bâtiment et des travaux publics, l'industrie, l'agriculture, l'hydraulique, les services et le transport de marchandises. Cette dynamique a favorisé l'émergence de startups et de micro-entreprises, tout en générant plus de 2.150 emplois dans différentes filières, selon la même source. Les services de NESDA veillent à garantir un large accompagnement et une qualification aux porteurs de projets, avec pas moins de 966 jeunes, issus des instituts de la formation professionnelle (étudiants et diplômés), ayant constitué d'un programme de formation spécialisée en entrepreneuriat, associé à une initiation aux mécanismes de création de startups et de projets réussis. La démarche vise à renforcer le tissu industriel et à répondre aux besoins du développement économique, tant à l'échelle locale que nationale. Dans le même sillage, et parallèlement à la nouvelle rentrée de professionnelle, ladite agence a lancé une campagne d'information et de sensibilisation à l'intention des jeunes porteurs de projets, afin de leur faire connaître le programme «Extension des entreprises». Il s'agit d'un nouveau mécanisme lancé par NESDA, qui offre aux micro-entreprises déjà actives, l'opportunité de développer et d'accroître leurs capacités de production, de développer leurs activités et de diversifier leur production, en bénéficiant d'un financement pouvant atteindre 10 millions DA, at-on fait savoir.

Tipasa

Distribution de 750 logements publics locatifs

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Tipasa a procédé à la distribution de 750 logements publics locatifs (LPL) aux bénéficiaires, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme. La source a précisé que les clés de ces logements de la formule LPL avaient été remises au cours de cette semaine, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur, notamment des routes ainsi que des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de télécommunications. Ces logements sont répartis sur trois sites à travers la wilaya et ont suscité une grande joie chez les familles bénéficiaires. Ce quota se répartit entre 510 logements dans la commune de Hattatba et 200 unités dans la commune de Chaïba. Les familles bénéficiaires d'un quota de 40 logements ont, quant à elles, reçu les clés de leurs appartements à Sidi Ghillès. L'OPGI a indiqué que l'opération de remise des clés se poursuivait pour l'ensemble des programmes de logement dont les travaux d'aménagement sont achevés, après l'achèvement de l'examen des recours par la commission de wilaya chargée de ce dossier.

MIGRAINE

Ces facteurs du quotidien qui peuvent déclencher une crise

La migraine reste l'une des affections neurologiques les plus invalidantes, mais ses mécanismes demeurent encore largement méconnus. Elle peut surgir au milieu d'une journée ordinaire, interrompre une réunion, gâcher une sortie ou contraindre à s'isoler dans le noir. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les céphalées touchent des milliards de personnes à travers le monde et la migraine figure parmi les principales causes de handicap neurologique. L'OMS estime qu'en 2021, environ 3,1 milliards de personnes souffraient de céphalées, tandis que la migraine représentait à elle seule une part importante de la charge mondiale de morbidité neurologique. Mais pourquoi une crise survient-elle à un moment précis ? Les spécialistes expliquent qu'il n'existe généralement pas une cause unique. Selon eux, la migraine repose sur une prédisposition neurologique et génétique sur laquelle viennent se greffer différents facteurs susceptibles de déclencher une crise. Le cerveau des personnes migraineuses semble notamment plus sensible à certaines stimulations, et plusieurs mécanismes neurobiologiques interviennent dans l'apparition de la douleur. Parmi les déclencheurs les plus fréquemment rapportés figurent le manque de sommeil, les changements brutaux dans les habitudes de sommeil, le stress, la déshydratation, le fait de sauter un repas, certaines variations hormonales, les lumières intenses, les odeurs fortes ou encore les changements météorologiques. Les experts insistent toutefois sur un point essentiel : un facteur considéré comme déclencheur par une personne ne provoquera pas nécessairement une crise chez une autre. La migraine fonctionne souvent selon un principe de « seuil » : plusieurs contraintes peuvent s'accumuler jusqu'à rendre le système nerveux suffisamment sensible pour déclencher une attaque. Une mauvaise nuit associée à un repas sauté et à une journée particulièrement stressante peut ainsi avoir davantage d'impact qu'un seul de ces facteurs pris isolément. Le sommeil occupe une place particulière dans ce mécanisme. Dormir trop peu, mais aussi modifier fortement ses horaires ou dormir beaucoup plus que d'habitude, peut favoriser l'apparition d'une crise chez certaines personnes. Le stress est également fréquemment cité, mais les spécialistes nuancent son rôle : une crise peut survenir pendant une période de tension, mais aussi au moment où la pression retombe, après un examen, une période de travail intense ou un événement éprouvant. Les hormones constituent un autre facteur important, particulièrement chez les femmes. Les fluctuations hormonales liées au cycle menstruel peuvent favoriser des crises plus longues ou plus intenses, ce qui contribue notamment à expliquer la fréquence plus élevée de la migraine chez les femmes. L'OMS indique que la maladie débute souvent autour de la puberté et touche particulièrement les personnes âgées de 35 à 45 ans. L'alimentation, elle, fait l'objet de nombreuses idées reçues. Chocolat, fromage, aliments transformés ou café sont régulièrement accusés de provoquer des migraines, mais les données scientifiques ne permettent pas d'établir une liste universelle d'aliments responsables. Des experts de l'American Mi-

Parmi les déclencheurs les plus fréquemment rapportés figurent le manque de sommeil, les changements brutaux dans les habitudes de sommeil, le stress, la déshydratation, le fait de sauter un repas, certaines variations hormonales, les lumières intenses, les odeurs fortes ou encore les changements météorologiques.



graine Foundation soulignent que les déclencheurs alimentaires sont probablement moins fréquents qu'on ne le croit et que certains aliments auxquels les patients attribuent leur crise peuvent parfois être consommés au début d'une phase précoce de la migraine, donnant l'impression qu'ils en sont la cause. La caféine illustre parfaitement cette complexité : une consommation importante ou irrégulière peut favoriser les crises chez certaines personnes, tandis qu'elle peut aussi renforcer l'effet de certains traitements contre la douleur. Même constat pour l'environnement : lumière vive, bruit, parfums ou odeurs fortes, chaleur et changements de pression atmosphérique peuvent être associés aux crises chez certains patients. Mais là encore, la relation n'est pas toujours aussi simple. Certains signes qui apparaissent avant la douleur — fatigue inhabituelle, bâillements répétés, difficultés de concentration, changements d'humeur, envie de certains aliments ou sensibilité accrue à la lumière et aux odeurs — peuvent en réalité annoncer la crise. Autrement dit, ce que le patient considère comme le déclencheur peut parfois être un symptôme précoce de la migraine. Les spécialistes re-

commandent donc d'éviter les interdictions alimentaires ou comportementales systématiques et de privilégier l'observation individuelle. Tenir un carnet des crises peut permettre de repérer les circonstances qui reviennent avant leur apparition : qualité du sommeil, horaires des repas, hydratation, stress, activité physique, cycle menstruel, consommation de caféine ou exposition à certains stimuli. Cette démarche permet également d'éviter une autre difficulté : la surconsommation de médicaments contre la douleur. L'OMS rappelle que l'usage excessif de médicaments peut lui-même favoriser des céphalées fréquentes et entretenir un cercle difficile à interrompre. La migraine n'est donc pas simplement « un mal de tête » provoqué par un aliment, une mauvaise nuit ou une journée stressante. Il s'agit d'une affection neurologique complexe, dans laquelle plusieurs facteurs peuvent se combiner sur un terrain prédisposé. Toutefois, lorsque les crises deviennent fréquentes, intenses ou handicapantes, un avis médical est nécessaire afin d'établir un diagnostic et de mettre en place une prise en charge adaptée.

A.B

Relizane

35 classes intégrées dédiées à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques

Pas moins de 35 classes intégrées ont été réservées, dans la wilaya de Relizane, à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques au titre de l'année scolaire 2026-2027, a-t-on appris samedi du directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), Kaïs Merrouche. M. Merrouche a indiqué à l'APS que ces classes intégrées, implantées au sein d'établissements scolaires à travers les différentes communes de la wilaya, accueillent des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme, des handicaps moteurs ou mentaux, ainsi que des enfants atteints de trisomie 21 (syndrome de Down). Ces unités pédagogiques sont réparties entre 31 classes au cycle primaire et quatre classes au cycle moyen, a précisé le responsable. Il a souligné que la création de ces classes s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à consacrer le principe de l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation au profit des enfants à besoins spécifiques, tout en favorisant leur intégration dans le milieu scolaire et, plus largement, dans la société. M. Merrouche a également indiqué que la prise en charge des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et aptes à être scolarisés constitue une priorité. Il a rappelé que le ministère de tutelle a mis en place un ensemble de mécanismes et de mesures visant à assurer une éducation et un enseignement adaptés à cette catégorie d'enfants dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'à favoriser leur intégration effective dans la société. Par ailleurs, dans le cadre des efforts visant à renforcer la prise en charge des personnes à besoins spécifiques et à améliorer leurs conditions de scolarisation, le secteur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya a bénéficié récemment de deux opérations d'investissement destinées à la réalisation de deux établissements spécialisés dans la prise en charge de cette catégorie de la société, dans les communes de Bendaoud et de Relizane, a ajouté le responsable. Le secteur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya de Relizane a accueilli 1138 élèves à besoins spécifiques, répartis entre 12 centres psychopédagogiques et encadrés par 233 employés, notamment des enseignants, des éducateurs, des psychologues, des spécialistes en psychologie clinique et en psychopédagogie, ainsi que des orthophonistes, a souligné M. Merrouche.

Rencontre à Mascara

La lecture à l'ère du numérique et de l'IA

Le thème «Les transformations de la lecture à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA)» a été au centre d'une rencontre organisée, samedi à Mascara. A cette occasion, les participants ont mis en avant le rôle de la transformation numérique dans le renforcement de la pratique de la lecture auprès des élèves, des étudiants et des chercheurs.

Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la première édition du Festival national du livre lu, dont les activités se poursuivent à la bibliothèque principale de lecture publique et dans ses annexes, le professeur à l'Université « Mustapha-Stambouli » de Mascara, Larbi Mechahib, a souligné que la généralisation des smart-

phones et l'extension de l'utilisation d'Internet ont largement contribué à renforcer la place de la lecture numérique dans la vie quotidienne des étudiants, ainsi que des étudiants et des chercheurs. Il a ajouté que le lecteur algérien, notamment les étudiants et les chercheurs, consulte désormais les textes et les articles scientifiques à travers différents formats et supports technologiques, notamment les plateformes numériques et les encyclopédies scientifiques électroniques.

De son côté, le professeur de la même université, Tahar Bekaddar, a mis en évidence le fait que la numérisation et l'émergence de l'IA offrent d'importantes possibilités pour favoriser la diffusion de la lecture et améliorer le niveau de la pratique de la lecture, notamment auprès des élèves, des étu-

dants, des chercheurs et des passionnés de lecture. Il a expliqué que l'élève, l'étudiant ou le chercheur peuvent désormais accéder à distance à un grand nombre de livres, de revues scientifiques, de thèses universitaires et de documents, sans avoir à se déplacer dans les bibliothèques.

Pour sa part, le professeur de la même université, Habib Zahaf, a indiqué que la numérisation et l'IA ont profondément transformé la conception et la pratique de la lecture. Il a précisé que le lecteur algérien ne dépend désormais plus principalement du livre papier comme source unique de connaissance, mais qu'il fait partie d'un vaste espace numérique où se multiplient les sources de savoir, les formes de textes et les moyens d'y accéder.

LIBAN

Près de 330.000 personnes toujours déplacées dans le sud du pays

Près de 330.000 personnes restent déplacées dans le sud du Liban en raison de l'insécurité persistante, alors que plus de 877.000 personnes sont retournées dans leurs foyers, a indiqué mardi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Selon OCHA, la situation humanitaire demeure préoccupante, l'insécurité, notamment les frappes et les démolitions, continuant d'affecter les communautés du sud du Liban. Les retours restent toutefois limités dans les zones situées à l'intérieur du périmètre militaire déclaré par l'armée sioniste. Dans le district de Tyr, au gouvernorat du Sud, seuls 7 % des habitants sont rentrés chez eux, contre 24 % dans les zones touchées du gouvernorat de Nabatieh. Le retour des populations ne signifie pas pour autant un retour à la normale, a souligné l'agence onusienne. L'insécurité persistante, les dommages causés aux infrastructures et la précarité des moyens de subsistance continuent de ralentir la stabilisation et le redressement des régions affectées. De nombreuses familles ayant regagné leur domicile restent confrontées à des revenus insuffisants, à un accès limité aux services essentiels et à des perspectives économiques réduites. Pour les personnes toujours déplacées, la situation demeure particulièrement difficile. L'éloignement des foyers, l'incertitude concernant les conditions de retour et la dégradation des moyens de subsistance accentuent leur vulnérabilité. Le maintien de l'aide humanitaire reste ainsi nécessaire pour répondre aux besoins essentiels des familles qui ne peuvent encore regagner leurs localités.

Le secteur agricole est également fortement affecté. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que plus de 22 % des terres agricoles du Liban ont été touchées ou endommagées. De nombreux agriculteurs éprouvent des difficultés à accéder à leurs terres, à

Selon OCHA, la situation humanitaire demeure préoccupante, l'insécurité, notamment les frappes et les démolitions, continuant d'affecter les communautés du sud du Liban.



se procurer du matériel agricole et à commercialiser leurs produits, compromettant ainsi la reprise de leurs activités. Les dommages subis par les infrastructures constituent également un obstacle important au retour durable des populations. La remise en état des habitations, des réseaux essen-

tiels et des équipements collectifs apparaît indispensable pour permettre aux communautés affectées de retrouver progressivement des conditions de vie normales et de relancer leurs activités économiques. La situation reste donc fragile dans le sud du Liban. Pour permettre un retour durable

des populations, les autorités et les acteurs humanitaires doivent encore répondre aux besoins liés à la sécurité, à la reconstruction des infrastructures et au rétablissement des moyens de subsistance. La reprise de l'activité économique demeure ainsi un enjeu majeur pour les populations affectées.

HAÏTI

Report sine die des élections présidentielles et législatives

Les autorités électorales haïtiennes ont annoncé mardi le report sine die des premières étapes du processus électoral, décalant ainsi les élections présidentielles et législatives qui devaient débiter le 13 décembre. «La période initialement fixée pour le déroulement de la campagne électorale est reportée», a indiqué le Conseil électoral provisoire, dans un communiqué, retirant toute mention de la date des élections et ajoutant que le calendrier électoral «sera rendu public dans les meilleurs délais». Le Conseil assure que ce calendrier sera actualisé pour notamment tenir compte des «exigences techniques et opérationnelles du processus ainsi que des conditions nécessaires à la bonne conduite des différentes étapes du processus électoral». Le premier tour des élections présidentielle et législatives devait avoir lieu le 13 décembre 2026 et le second tour le 21 février 2027, selon le calendrier initial publié fin juillet. L'Etat haïtien n'a plus connu d'élections depuis 2016 et son dernier président, assassiné en 2021, n'a pas été remplacé.

Afrique centrale

Le trafic de médicaments constitue une «menace majeure» pour la santé publique

Le trafic de médicaments en Afrique centrale, alimenté par des difficultés d'accès aux soins, constitue une «menace majeure» pour la santé publique, selon un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) publié mardi. Dans les six pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), qui «présentent des indicateurs de santé parmi les plus défavorables au monde», l'écart entre les besoins en santé et l'accès effectif à des produits sûrs et abordables «favorise le développement d'un marché illicite», alerte le rapport co-signé avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la CEMAC. Le

trafic, qui «constitue une menace majeure pour la santé publique» dans la région selon l'ONUDC, concerne des médicaments falsifiés, de qualité inférieure ou non approuvés par les autorités, mais aussi des produits détournés des circuits officiels. Antibiotiques, antipaludéens, antidouleurs, anti-inflammatoires, ou psychoactifs comme le tramadol et la prégabaline figurent parmi les produits concernés. Au moins 251 tonnes de médicaments ont été saisies entre le Cameroun, le Gabon, le Tchad, le Congo, la Guinée équatoriale et la Centrafrique entre 2020 et 2025, selon ce rapport. Et ces dernières années, ce trafic a fait l'objet d'une «intensifica-

tion et d'une diversification», a alerté un responsable de l'ONUDC lors d'une conférence de presse mardi. Ce commerce illégal favorise «des échecs thérapeutiques, des intoxications et des décès évitables» et contribue au développement de résistances aux antimicrobiens. Les produits issus de ce trafic se retrouvent parfois «dans des structures autorisées, généralement perçues comme sûres par les patients», dénonce le rapport. A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, l'OMS estimait en 2017 que la consommation de ces médicaments frauduleux pouvait être associée à des centaines de milliers de décès chaque année.

APRÈS LE DÉCÈS D'UN PATIENT

Le Kenya confirme son premier cas d'Ebola

Le Kenya a signalé mardi son premier cas d'Ebola après le décès, peu après son arrivée à Nairobi la semaine dernière, d'un ressortissant kényan qui vivait en République démocratique du Congo depuis sept ans, a déclaré le secrétaire au Cabinet de la Santé Aden Duale dans un communiqué. Il est tombé malade il y a environ un mois et a été soigné dans plusieurs hôpitaux alors qu'il se trouvait encore en RDC. Il a voyagé par voie terrestre de la RDC jusqu'à Kampala, en Ouganda, puis a embarqué sur le vol Jambojet 8523 et est arrivé à Nairobi le 3 octobre. Un parent l'a conduit directement de l'aéroport international Jomo Kenyatta à l'hôpital de Nairobi, où il a été rapidement placé dans une structure d'isolement, selon le communiqué. «Sur la base des symptômes et de l'antécédent de voyage en RDC, le médecin a suspecté un cas de fièvre hémorragique virale (...). Le test s'est révélé positif pour la maladie à virus Ebola Bundibugyo», a indiqué M. Duale. Le patient a reçu des soins, mais est décédé lundi soir, a précisé M. Duale, qui a présenté ses condoléances à la famille. Les autorités ont recensé 28 personnes contacts du défunt, parmi lesquelles des membres de sa famille et des agents de santé qui l'ont pris en charge. Elles recherchent par ailleurs 23 passagers supplémentaires et quatre membres d'équipage ayant voyagé sur le même vol, a affirmé M. Duale. Des mesures de quarantaine sont mises en place pour les personnes à risque. Il a indiqué que le Kenya maintient un niveau d'alerte élevé contre le virus Ebola depuis le début de l'épidémie en mai 2026. Cette flambée, causée par la souche Bundibugyo du virus, a commencé dans la province de l'Ituri en RDC. M. Duale a exhorté la population à ne pas paniquer, précisant que tous les dispositifs sont en place pour limiter la propagation de la maladie. Le ministère a ouvert une ligne téléphonique gratuite pour les demandes du public et indique qu'il tiendra le pays informé au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. L'épidémie d'Ebola qui ravage l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a franchi le seuil tragique des 4 000 morts pour plus de 8 300 cas confirmés, devenant la plus grave flambée de l'histoire du pays, tandis que l'UNICEF tirait la sonnette d'alarme mardi sur la situation critique de plus de 1 900 enfants orphelins ou séparés de leurs familles.

Déclarations:

Hemdani
(Sélectionneur
de l'Algérie) :

«Ce match amical a C'est toujours bon d'avoir cette chance de passer en revue l'ensemble de l'effectif, car c'est ce qui permet de se faire une idée sur l'état de forme du groupe. Nous avons une base de travail, et il y a de l'enthousiasme, particulièrement chez les jeunes, mais nous avons besoin d'atteindre une certaine maturité, pour espérer être performants à l'avenir, même au plus haut niveau. Aujourd'hui, le Niger a réussi à nous mettre en difficulté, particulièrement en début de match, mais nous avons bien réagi, et nous avons fini par reprendre le dessus, ce qui est une très bonne chose. Le chantier est grand et nous allons travailler avec abnégation pour atteindre les objectifs».

Nabil Neghiz
(Sélectionneur
du Niger) :

« Pour nous, ce match a été riche en enseignements, et les nombreuses leçons que nous avons tirées aujourd'hui nous seront très utiles pour nous perfectionner et atteindre un meilleur niveau de compétition. L'Algérie a considérablement augmenté le rythme en deuxième mi-temps, ce qui a fait basculer le score final à son avantage. Mais encore une fois, ce match a été riche en enseignements et c'est une bonne chose pour nous, je suis très heureux de revenir chez moi et de retrouver l'EN.

EN

Hemdani face à des choix forts avant le tournant de novembre

Sur le plan purement chiffré, le bilan de ce premier stage de transition s'avère plutôt correct. Les Verts ont d'abord pris la mesure de la Zambie (3-1) avant d'aller arracher un nul courageux au Burundi (2-2) dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Ils ont ensuite conclu cette fenêtre par un succès amical face au Niger de Nabil Neghiz (2-1). Trois résultats qui offrent au nouveau staff technique un répit bienvenu et le calme nécessaire pour travailler. Toutefois, ces chiffres flatteurs ne doivent en aucun cas masquer les lacunes structurelles affichées par l'équipe, notamment dans le contenu des matches et la régularité des performances. Succédant à Vladimir Petkovic, le technicien algérien doit progressivement imprimer sa propre philosophie et doter cette sélection d'une véritable identité de jeu reconnaissable.

Une inconstance chronique et un effectif encore en rodage

Les trois rencontres ont mis en lumière une équipe encore trop fragile et irrégulière, capable de produire de superbes séquences offensives avant de retomber dans des approximations coupables. Les largesses et erreurs défensives observées face à la Zambie et au Burundi ont rappelé l'urgence absolue de solidifier les automatismes de l'arrière-garde. Même lors du match face au Niger, les Verts n'ont pas totalement rassuré, manquant cruellement de maîtrise collective en fin de partie, en partie à cause des nombreux changements opérés par le staff. Ce dernier galop d'essai avait pourtant valeur de grand test pour les joueurs appelés à bousculer la hiérarchie. Malheureusement, plusieurs éléments entrés en cours de jeu n'ont pas saisi leur chance. Plus préoccupant encore, certains profils ont étalé des limites criantes qui interrogent sérieusement sur leur capacité à s'inscrire durablement dans le projet à long terme. Le sélectionneur dispose désormais de plusieurs semaines de réflexion pour revoir sa copie et corriger le tir avant la prochaine fenêtre internationale. Une double confrontation cruciale face au Togo profile déjà à l'horizon et s'annonce comme un véritable examen de passage. Hemdani devra impérativement se présen-

Le succès arraché mardi soir face au Niger (2-1) sur la pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou a permis à Brahim Hemdani de boucler son baptême du feu à la tête de la sélection nationale sur une note positive. Mais au-delà de la comptabilité et des trois rencontres disputées depuis sa prise de fonction, le nouveau sélectionneur a surtout tiré de précieux enseignements. Entre satisfactions, d'importantes interrogations tactiques et premières certitudes, le technicien sait qu'un immense travail l'attend avant le prochain rendez-vous décisif du mois de novembre.



ter avec un groupe resserré et des choix tactiques beaucoup plus tranchés. Selon des sources proches de la maison verte, des décisions fortes auraient d'ailleurs été prises concernant plusieurs éléments qui pourraient ne pas être reconduits lors du prochain rassemblement. L'objectif avoué est de réduire progressivement la voilure en se séparant des joueurs encore en phase d'observation, afin de bâtir un effectif plus homogène, concerné et compétitif. Heureusement pour le staff, ce stage a également permis de dégager de solides repères et de révéler de nouveaux patronnages. Au rayon

des grandes satisfactions, Ibrahim Maza s'est imposé comme le métronome et le véritable dynamiteur du jeu algérien. Très influent face à la Zambie et décisif dans les phases de transition, le jeune milieu confirme qu'il est d'ores et déjà taillé pour porter l'équipe. À ses côtés, Mohamed Amine Belloumi a marqué de précieux points grâce à son activité incessante, tandis qu'Adil Boulbina a validé la confiance placée en lui par le staff. Ces trois profils constituent des armes offensives d'avenir particulièrement prometteuses.

H.M.

QUALIFICATIONS CAN U23

L'EN rencontrera l'Eswatini au 2e tour

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23), sera opposée à l'Eswatini, au 2e tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles.

L'Eswatini s'est qualifié ce mardi, à l'issue du match nul concédé à domicile face au Malawi (1-1). Lors de la première manche, l'Eswatini est allé s'imposer en déplacement sur le score de 1 à 0.

Les Algériens, exemptés du premier tour, disputeront le match aller en déplacement (9 novembre 2026), avant d'accueillir leur adversaire lors de la manche retour programmée le 17 novembre prochain.

En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali.

La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028.

La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

NATATION/ COUPE DU MONDE 2026 (2E ÉTAPE)

Neuf nageurs algériens engagés au rendez-vous d'Ouzbékistan

La sélection nationale algérienne de natation, composée de neuf athlètes, s'est déplacée mardi en Ouzbékistan, pour prendre part à la deuxième étape de la Coupe du monde de natation, prévue du 8 au 10 octobre à Tachkent, a indiqué la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA). La délégation algérienne est composée de Maroua Merniz, Amel Melih, Naïla Doumane, Rima Ben Mansour, Iman Kawthar Zitouni, Aya Hamdaoui, Chemseddine Rouibi, Mehdi Dahamna et Lina Rassim Hamani.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme de préparation établi par la Fédération, visant à poursuivre le développement du niveau des nageurs algériens, à développer davantage d'expérience et à se confronter au niveau international, en prévision prochaine des échéances, précise la même source.

La sélection algérienne est conduite par l'entraîneur national est Abderrahmane Nafsi, tandis que Mohamed Zerroug assure la présidence de la délégation algérienne.

Zorgane dans les plans de Napoli

Le milieu de terrain algérien Adem Zorgane continue de susciter l'intérêt en Europe. Ses qualités et son profil pourraient notamment répondre aux besoins d'un club italien à la recherche d'un renfort dans l'entrejeu. Adem Zorgane pourrait bien être l'un des noms à suivre lors du prochain mercato hivernal. Le milieu de terrain international algérien, actuellement sous les couleurs de l'Union Saint-Gilloise en Belgique, figure dans les plans étudiés par le SSC Napoli, selon les informations rapportées par la presse italienne, notamment La Gazzetta dello Sport. L'intérêt napolitain s'explique notamment par la situation d'André-Frank Zambo Anguissa. Le milieu camerounais voit son contrat arriver à échéance en juin prochain et son avenir demeure incertain. Une éventuelle séparation dès janvier pousserait ainsi les dirigeants du club italien à accélérer leurs re-

cherches afin de renforcer leur milieu de terrain. Dans cette perspective, le profil de Zorgane aurait retenu l'attention. Âgé de 26 ans, l'Algérien présente un profil de milieu polyvalent, capable d'évoluer devant la défense mais également plus haut dans l'entrejeu. Son impact dans la récupération constitue l'une de ses principales qualités, tandis que sa qualité de passe lui permet également de participer à la construction du jeu. Selon les estimations rapportées en Italie, sa valeur se situerait entre 12 et 15 millions d'euros, un montant qui pourrait rendre son transfert accessible pour Naples. Toutefois, Zorgane ne serait pas la priorité absolue du club. Mamadou Coulibaly, le jeune milieu de Monaco, serait actuellement privilégié par la direction napolitaine.



ARGENTINE

Messi, une dernière danse gravée dans l'histoire

Lionel Messi a refermé mardi soir à Buenos Aires l'un des chapitres les plus glorieux de l'histoire du football argentin. Pour sa dernière apparition avec l'Albiceleste, l'octuple Ballon d'or a offert au public du Monumental une soirée à son image : décisive, spectaculaire et profondément émouvante. Face au Bénin, il a délivré deux passes décisives avant d'inscrire, sur penalty, son 126e et dernier but avec la sélection, contribuant ainsi au succès des siens (3-0).



Devant près de 85 000 spectateurs, Messi a d'abord servi Nicolas Otamendi pour l'ouverture du score à la 48e minute, avant de trouver Nico Paz treize minutes plus tard. A la 71e minute, il a eu droit à son dernier moment de magie avec l'Argentine. Après un penalty obtenu par Gai, le capitaine a pris le ballon, l'a soigneusement posé avant d'envoyer une frappe sèche dans la lucarne droite. Le Monumental a alors explosé, tandis que ses coéquipiers se sont précipités autour de lui pour une célébration collective qui ressemblait déjà à un adieu.

Une histoire longue de plus de deux décennies

Cette rencontre a définitivement mis un terme à une aventure internationale exceptionnelle. Messi quitte la sélection après 21 années au plus haut niveau, avec 208 sélections et 126 buts selon le bilan établi à l'issue de cette dernière rencontre. Aucun joueur n'a davantage marqué l'histoire de l'Albiceleste.

Son parcours aura connu pratiquement toutes les émotions possibles. Les finales perdues, notamment celle du Mondial 2014 contre l'Allemagne et celles de la Copa América 2015 et 2016, avaient longtemps nourri les critiques autour de celui qui était pourtant déjà considéré comme l'un des plus grands. Il avait même annoncé sa retraite internationale.

tionale en 2016 avant de revenir sur sa décision.

La suite a changé son histoire. Copa América 2021, Finalissima 2022, Coupe du monde 2022, puis Copa América 2024 : Messi a finalement remporté avec l'Argentine les trophées qui lui manquaient. Le sacre mondial au Qatar, obtenu contre la France après une finale devenue légendaire, a surtout permis au numéro 10 de rejoindre définitivement Diego Maradona dans le panthéon du football argentin.

«Je ne veux pas partir»

Après la rencontre, l'émotion a pris le dessus. Les yeux déjà humides avant même le coup d'envoi, Messi a eu du mal à retenir ses larmes au moment de s'adresser au public du Monumental.

«C'est difficile de dire quelque chose aujourd'hui, il y a beaucoup d'émotions», a-t-il reconnu, avant de mesurer le poids de ce moment : «Ce fut une immense fierté de défendre ce maillot pendant plus de 20 ans.» Le capitaine a surtout avoué combien cette séparation était difficile : «Je vous jure que j'aimerais continuer à venir toute ma vie, car jouer pour l'équipe d'Argentine est la plus belle chose qui puisse arriver.» Puis, avec une voix chargée d'émotion : «Je ne veux pas partir, je ne veux pas quitter le terrain.»

Messi a également tenu à rendre hommage à ses coéquipiers, qu'il considère comme essentiels dans l'accomplissement de ses rêves. Il a insisté sur la force du collectif et sur l'importance de rester unis dans les périodes difficiles. «Lorsque nous nous rassemblons et restons unis, nous sommes plus forts que quiconque», a-t-il lancé.

L'Argentine s'incline devant sa légende

Dans les tribunes, les supporters ont vécu cette soirée comme un moment historique. Pour Olé, les adieux du capitaine ont momentanément effacé les divisions qui traversent le pays. Le quotidien a décrit un Monumental submergé par l'émotion, avec des supporters de toutes générations incapables d'imaginer l'Albiceleste sans celui qui a porté son maillot pendant plus de deux décennies.

La Nación est allée encore plus loin en évoquant «la porte de l'éternité», estimant qu'aucun hommage, aucun but ou aucune cérémonie ne pouvait réellement mesurer la place occupée par Messi dans l'histoire du football. Le quotidien argentin a ainsi définitivement tranché le débat en le présentant comme «le meilleur joueur de tous les temps».

Après avoir longtemps couru derrière le rêve de devenir champion du monde, Messi quitte donc la sélection avec tous les grands trophées possibles dans son armoire. Mais surtout, il s'en va après avoir retrouvé l'amour d'un peuple qui l'avait parfois durement critiqué. «Je suis fier d'être argentin et d'avoir réalisé mes rêves avec vous tous», a-t-il lancé dans son dernier message. Une dernière passe, un dernier but, une dernière ovation et des larmes : difficile d'imaginer une conclusion plus symbolique pour l'histoire de Lionel Messi avec l'Argentine.

ITALIE

La Fédération mise sous tutelle du Comité olympique

La Fédération italienne de football (FIGC) a été mise mardi sous la tutelle du Comité olympique italien (CONI), mais reste dirigée par Giovanni Malago, dont l'élection à la présidence de la FIGC en juin était depuis remise en cause. Selon les termes d'un compromis avec le président du CONI Luciano Buonfiglio et validé par le comité exécutif de l'instance olympique, M. Malago reste le patron du football italien, mais il a désormais le titre provisoire de commissaire extraordinaire de la FIGC. «Le président Buonfiglio a proposé au comité exécutif la mise sous tutelle de la Fédération italienne de football, en la personne de Giovanni Malago, afin que de nouvelles élections soient organisées d'ici au 31 janvier 2027 au plus tard», a expliqué le CONI dans un bref communiqué. M. Malago avait succédé en juin dernier à Gabriele Gravina, démissionnaire après la défaite de l'Italie contre la Bosnie-Herzégovine en finale des barrages européens pour le Mondial-2026 (1-1 ap, 4 tab à 1) le 31 mars. Mais son élection avec 68,6% des suffrages a été remise en cause par un avocat qui a établi qu'il n'était pas licencié FIGC en juin, comme le requièrent les statuts de la fédération. La FIGC et le CONI ont ouvert chacun une procédure mais ne sont pas parvenus à la même conclusion, l'instance olympique estimant initialement que l'élection de M. Malago devait être invalidée. Figure incontournable du mouvement sportif italien depuis plus de vingt ans, lui-même ancien président du CONI et à la tête du comité d'organisation des JO-2026 de Milan Cortina, M. Malago a dû en l'espace de quelques semaines trouver un nouveau sélectionneur à la Nazionale. Il a opté pour Roberto Mancini, déjà en poste entre 2018 et 2023, après avoir essuyé le refus de Pep Guardiola et dû renoncer à Andrea

Pirlo à cause d'un partenariat controversé avec un site russe de paris sportifs. Il doit également gérer le dossier de l'Euro-2032, co-organisé avec la Turquie, sujet épineux en raison de la vétusté des stades italiens.



PORTUGAL

Ronaldo dit tout sur son différend avec Jesus

Dans un long et explosif communiqué publié mardi, Cristiano Ronaldo est enfin sorti du silence pour donner sa version détaillée de son départ précipité du rassemblement de la sélection portugaise au Danemark. Au cœur de cette crise majeure : une «trahison» et des mensonges répétés de la part de son sélectionneur, Jorge Jesus. L'histoire commence après l'élimination du Portugal en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026. Consulté par sa fédération, CR7 avait validé l'arrivée de Jorge Jesus. Rapidement, les deux hommes avaient convenu d'un programme de gestion physique adapté : Ronaldo devait disputer le premier et le dernier match de la trêve internationale, avec des remplacements systématiques pour préserver ses efforts. Le technicien lui aurait même suggéré de zapper les déplacements en Norvège et au Danemark, une faveur que le capitaine a refusée, estimant qu'elle ne donnait pas un bon exemple. Le point de non-retour a été atteint

lors de la rencontre face à la Norvège. Alors qu'on lui avait promis 30 minutes de jeu, Ronaldo s'est échauffé tout au long de la mi-temps avant de rester sur le banc, sans explication. Une promesse non tenue qui a provoqué sa colère. L'attaquant d'Al Nassr concède toutefois une erreur qu'il assume pleinement : celle de n'être pas allé saluer les supporters à la fin du match, préférant s'isoler.

La conférence de presse de la dis-corde

La situation s'est envenimée avant la confrontation avec le Danemark. Ronaldo s'attendait à ce que Jorge Jesus clarifie publiquement la situation en assumant que c'était bien le staff qui avait planifié son temps de jeu et que l'incident d'échauffement était une erreur. Une note consensuelle avait même été rédigée et validée par le joueur. Cependant, lors de la conférence de presse, le sélectionneur aurait adopté une posture agressive et autoritaire en contradiction to-

tales avec leurs échanges en privé. S'estimant victime d'une «trahison totale» de sa parole, et craignant que sa présence ne devienne un poids pour le groupe, CR7 a fait ses valises et quitté le rassemblement, non sans avoir présenté ses excuses aux Portugais et à ses coéquipiers.

Malgré ce séisme, Cristiano Ronaldo écarte catégoriquement l'idée d'une retraite internationale précipitée. Il a confirmé son intention de purger la sanction disciplinaire qui lui sera logiquement infligée par la fédération, avant de se dire pleinement disponible pour reporter le maillot national dès que sa forme physique et ses performances en club le lui permettront.

LES MOTS CROISÉS

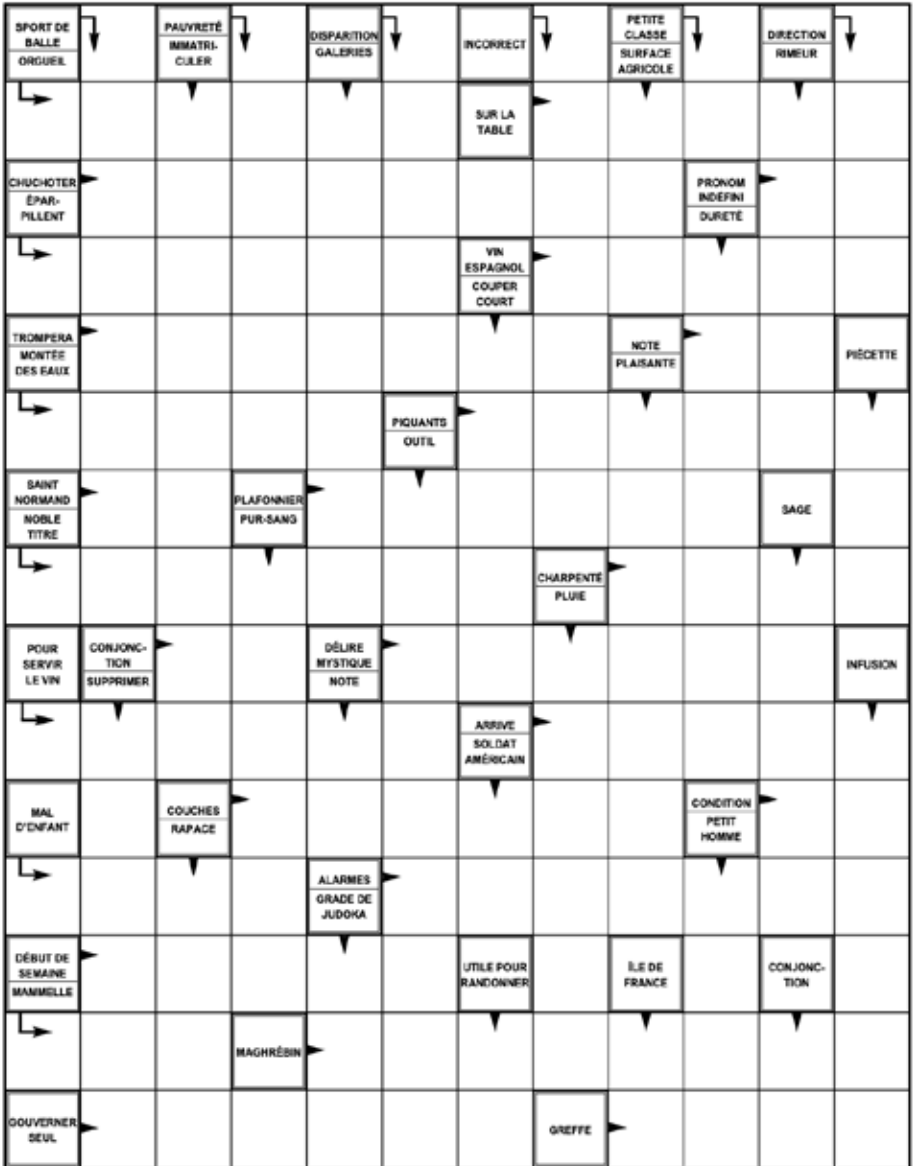
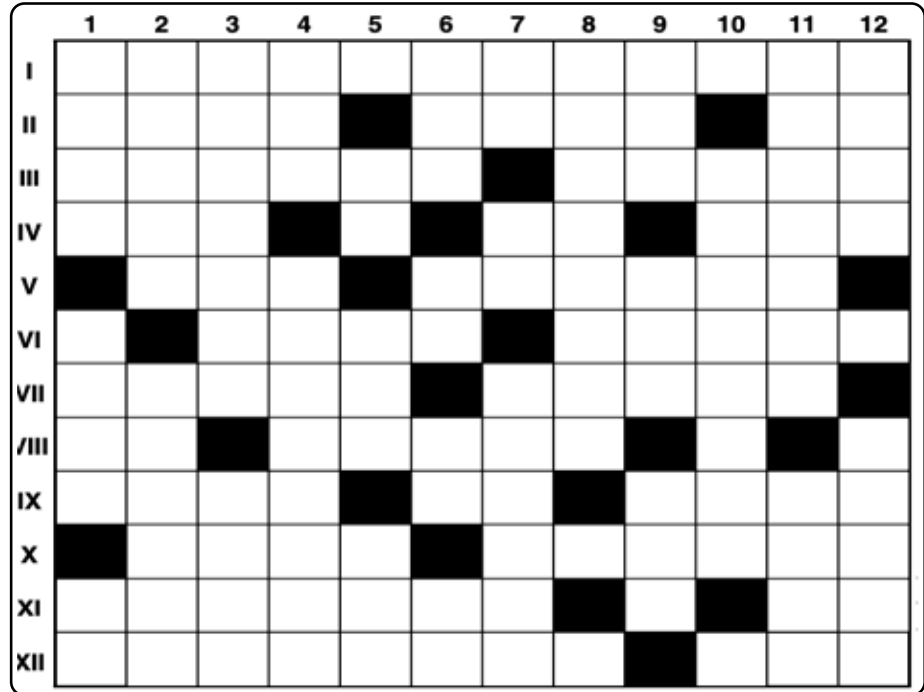
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014.
II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Se découvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. – Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sous-entend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer qui borde Sotchi.



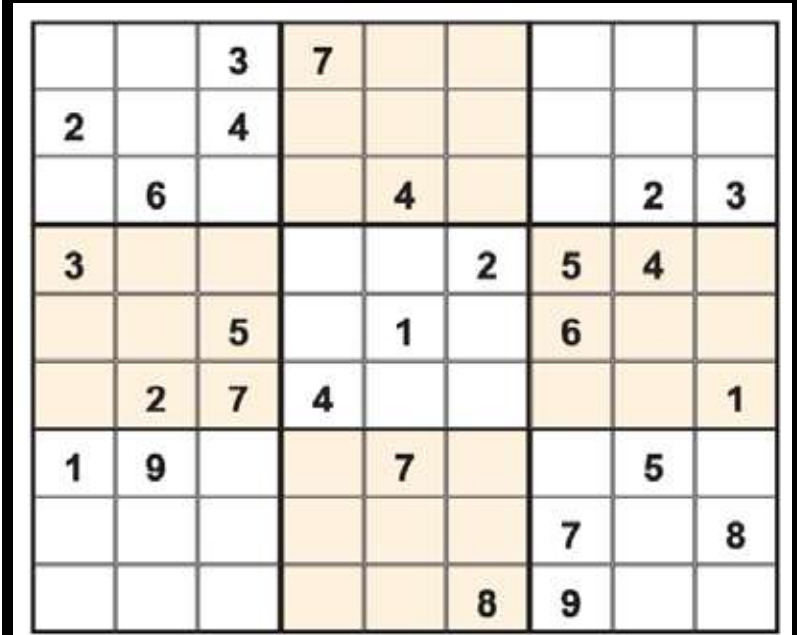
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
- CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
- LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
- POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO – LES MOTS CROISÉS



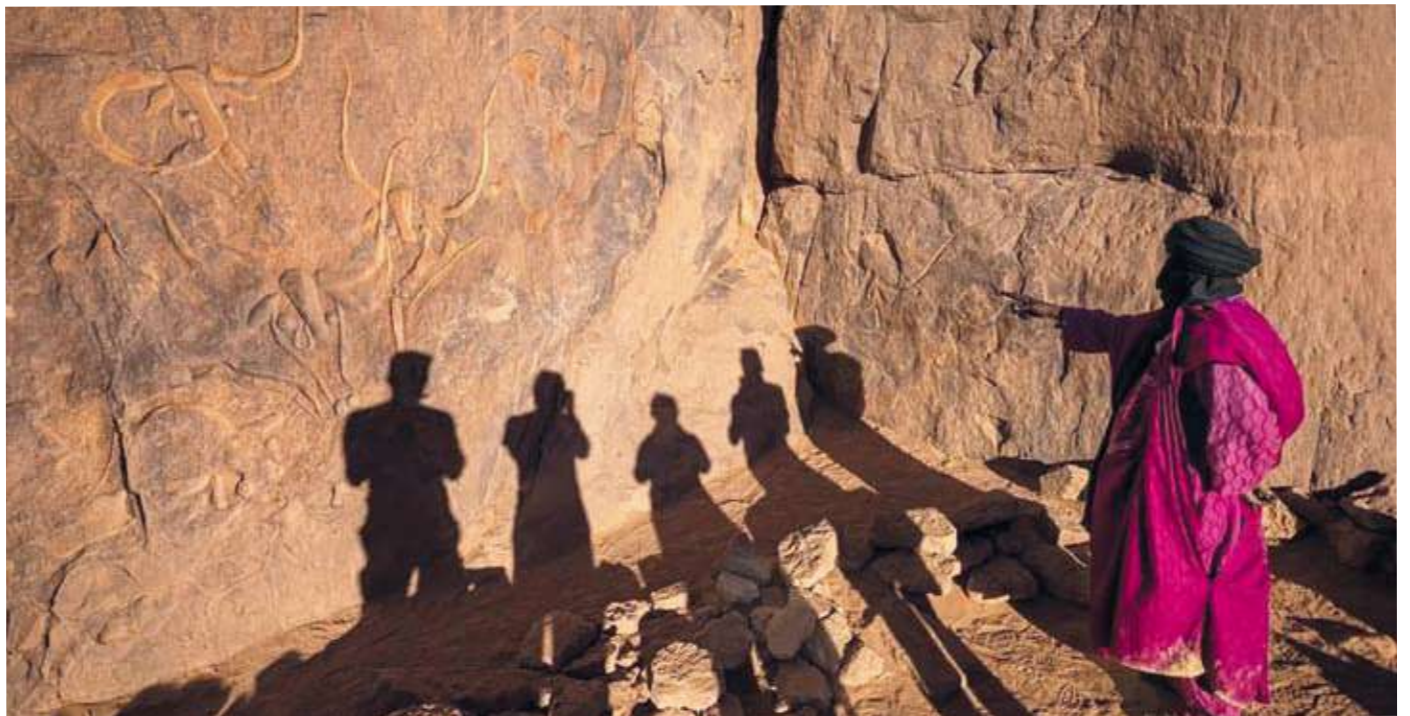
RÉSIDENTICE ARTISTIQUE À DJANET

Le Tassili n'Ajjer, entre patrimoine rupestre et création contemporaine

NASSIM TERKI

À Djanet, le travail des étudiants de l'École des beaux-arts se poursuit au contact direct du patrimoine rupestre du Tassili n'Ajjer. La résidence artistique dans laquelle ils sont engagés leur permet de découvrir les œuvres laissées dans la roche par les populations qui ont vécu dans cette région il y a plusieurs millénaires. L'objectif est aussi de faire de cette découverte une expérience artistique. Loin des salles de cours et des ateliers, les jeunes artistes observent les gravures, les formes et les représentations qui ont traversé les siècles. Ils peuvent ainsi puiser dans cet héritage pour nourrir leurs propres recherches et leurs créations. Cette résidence intervient à quelques jours du Festival international de l'art rupestre d'Algérie, prévu du 19 au 24 octobre 2026. Elle constitue pour les étudiants une occasion de mieux connaître un patrimoine particulièrement présent dans cette partie du Sahara algérien, mais aussi de mesurer la richesse des traces laissées par les anciennes populations de la région. Le programme les a notamment conduits à Tigharghart, considéré comme l'un des importants sites d'art rupestre gravé du Tassili n'Ajjer. Le site conserve un remarquable ensemble de gravures attribuées à la période bovidéenne, datant de plus de 6 000 ans avant J.-C. Mais Tigharghart n'est qu'une étape de ce parcours. La résidence prévoit également la découverte de plusieurs sites et localités de la région. Les étudiants se rendent ainsi à Djanet, Bordj El Haouas, Dider, Tin Tighirt, Idaren et Iherir. Ce parcours leur permet de mieux saisir la diversité des paysages et des témoignages rupestres qui caractérisent le Tassili n'Ajjer. Chaque étape apporte un nouvel élément à cette découverte et ouvre un autre re-

À Djanet, des étudiants de l'École des beaux-arts poursuivent une résidence artistique consacrée à la découverte de l'art rupestre du Sahara. Organisée dans le cadre du Festival international de l'art rupestre d'Algérie, prévu du 19 au 24 octobre 2026, cette immersion les conduit à travers plusieurs sites du Tassili n'Ajjer, entre découverte du patrimoine et recherche artistique.



gard sur les liens entre le territoire, les traces anciennes et la création artistique. Pour ces jeunes artistes, l'intérêt de la résidence réside aussi dans cette confrontation directe avec les œuvres. Les gravures rupestres ne sont pas abordées uniquement comme des vestiges du passé. Elles deviennent également une matière de réflexion et d'inspiration pour une nouvelle génération d'artistes algériens. Le travail enga-

gé durant cette immersion doit ainsi conduire à des créations visuelles nourries par ce contact avec l'art rupestre. Les étudiants sont invités à traduire, selon leur sensibilité et leur propre regard, ce qu'ils découvrent au cours de leur parcours dans le Tassili n'Ajjer. Cette démarche établit un lien entre patrimoine et création contemporaine. Elle permet surtout aux étudiants des Beaux-Arts de découvrir autrement

une mémoire inscrite dans la roche depuis plusieurs millénaires. À travers cette résidence, le patrimoine rupestre du Sahara trouve ainsi un prolongement dans le regard de jeunes artistes. Une manière de rapprocher les œuvres anciennes de la création d'aujourd'hui et de contribuer, à travers l'expérience artistique, à leur connaissance et à leur valorisation.

21 es RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

« L'ART UNIT LES PEUPLES »

PAR KAMEL ZIREM*

La coquette salle de la Cinéma-thèque de Béjaïa, près de la célèbre place Guydon, a abrité les 21es Rencontres cinématographiques de Béjaïa qu'organise la dynamique association Project'Heurts en ce début d'automne 2026. Un programme riche et varié a drainé un public nombreux, avide de cinéma, venu renouer avec le grand écran. Des projections suivies de débats, des cafés-cinéma, des tables rondes et des ateliers de formation ont meublé durant une semaine les journées des cinéphiles de la capitale des Hammadites. Ces rencontres internationales ont vu la participation de plusieurs cinéastes, réalisateurs et acteurs de 15 pays. Le documentaire « Terminus 60 » de Sid Ahmed Semiane, alias SAS, ancien journaliste, a captivé le public qui a découvert les événements du 11 décembre 1960 à Belcourt (Alger). Alors que la lutte armée semble essoufflée, une révolte surgit brusquement d'un quartier populaire d'Alger et change le cours de l'histoire.

SAS est allé sur les traces de ces journées sanglantes.

À travers des archives, des images, des visages et des tombes, il a réussi à nous faire découvrir une page méconnue de l'histoire de la guerre d'Algérie. Le court métrage « Roqja » de Yanis Koussim, projeté pourtant à minuit, a fait salle comble. Le film raconte l'histoire d'Ahmed qui a été victime d'un accident de voiture en 1992. Il devient amnésique et retourne dans son village.

Désormais, rien ne semble familier pour Ahmed. Ce dernier craint de retrouver la mémoire tandis que le déclin de son maître ne libère un mal ancien. Ce court métrage traite de l'insoutenable légèreté de l'être face à son destin. Le long métrage égyptien « La vie après Siham » de Namir Abdel Messeeh évoque la tragique disparition d'une mère.

Namir ne comprend pas que sa défunte mère Siham soit partie pour toujours. Pour lui, une mère est immortelle. C'est alors que commence l'enquête sur l'histoire familiale entre l'Égypte et la France. C'est également une histoire d'exil, pleine d'amour, qui se dessine. En plus des autres projections de films, les cafés-cinéma ont permis de débattre du cinéma, de l'expérience des uns et des autres, de la propriété intellectuelle et des archives du cinéma.

Hassen Ferhani, Adila Bendimerad, Hichem Mesbah, Julie Bertucelle, Klara Tskova... ont admirablement animé ces tables rondes devant un public de cinéphiles qui a vraiment permis un débat passionnant sur le 7e art. En plus de la Cinéma-thèque, des projections ont eu lieu au niveau de la Maison de la culture Taous Amrouche de Béjaïa, au niveau de la commune de Timezrit et à Ait Aïssa, dans la commune d'Aokas, pour faire voyager justement ce festival en dehors du chef-lieu de la wilaya.

Les 21 es Rencontres cinématographiques de Béjaïa n'ont pas négligé le volet formation.

En effet, trois professionnels du cinéma venus de Californie (U.S.A.) ont encadré des ateliers de formation. Mike Tankle, stratège marketing international, Jason R. Moore, acteur jamaïcain, et



Boualem Hassaine, acteur professionnel algéro-américain, ont abordé le marketing d'un film, les réalités de la production cinématographique, le financement d'un film, les erreurs à éviter, la gestion des relations entre producteurs, réalisateurs, acteurs et managers...

Pour les organisateurs, c'est un acte de résistance que de tenir ces rencontres cinématographiques vu le manque flagrant de moyens. D'ailleurs, ils ont fait appel à des particuliers-amis de l'association pour héberger les nombreux cinéastes, acteurs et réalisateurs hôtes de Béjaïa.

Hakim Abdelfettah, directeur artistique de ces rencontres, et son équipe ne se découragent pas et pensent déjà aux prochaines rencontres cinématographiques. Pour terminer, disons que la culture et l'organisation de grands événements culturels nécessitent de grands moyens. La culture, c'est aussi des budgets. La capitale des Hammadites espère des jours meilleurs.

En attendant, l'espoir est permis.

K.Z.

Ancien journaliste culturel.

028 26 99 24